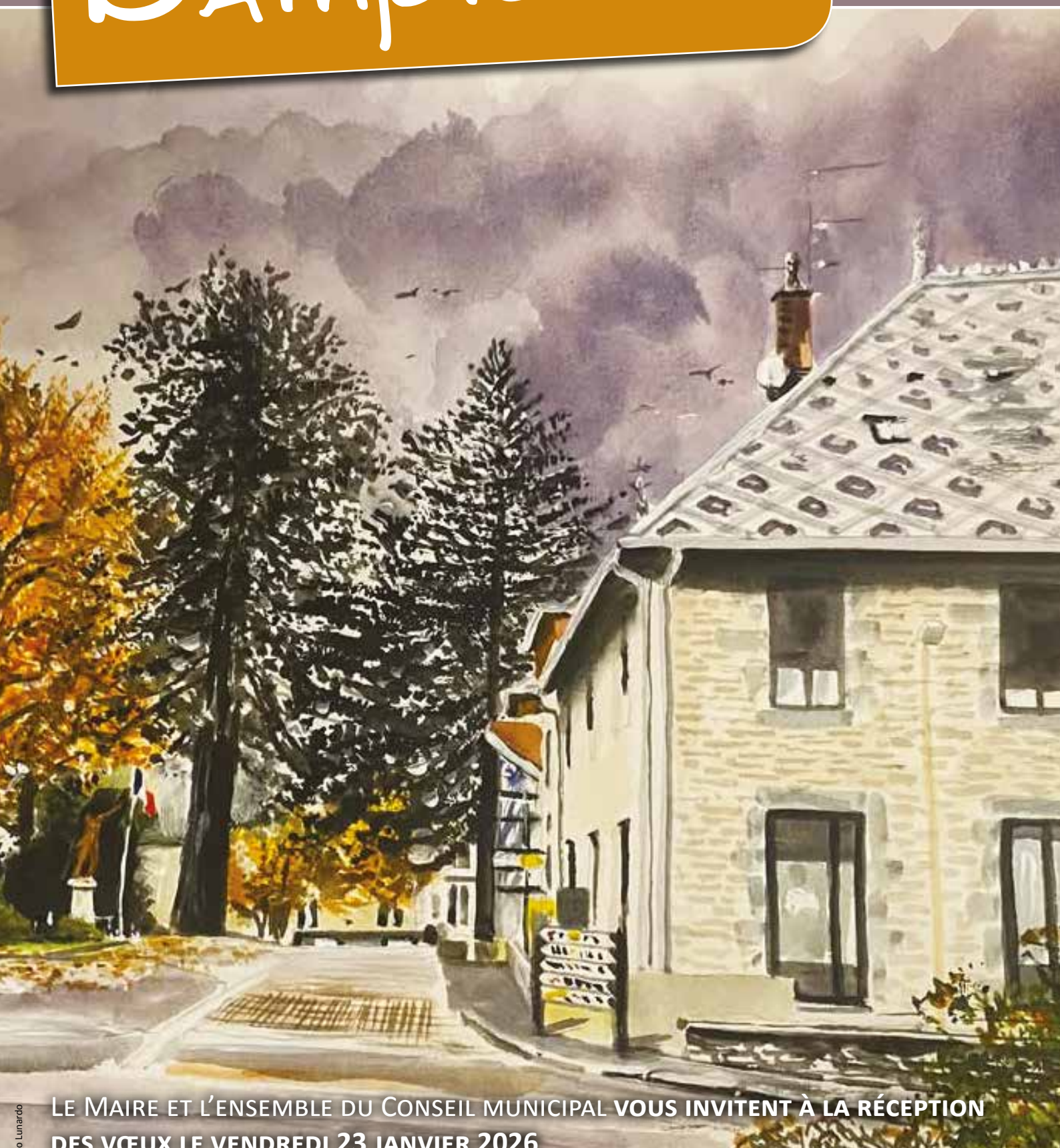


n°75

JANVIER 2026

DAMPPIERRE



LE MAIRE ET L'ENSEMBLE DU CONSEIL MUNICIPAL VOUS INVITENT À LA RÉCEPTION
DES VŒUX LE VENDREDI 23 JANVIER 2026
À PARTIR DE 19^H00 À LA SALLE POLYVALENTE.

INFORMATIONS MUNICIPALES

SOMMAIRE

Infos communales	4 à 27
Intercommunalité Jura Nord	28 à 32
Associations	33 à 43
Scrutin 2026	44 - 45
Portraits	46
Etat civil	47
Infos pratiques	48

Directeur de la publication :
Laure Valentin, maire de Dampierre.

Comité de rédaction :
membres de la commission Information
Communication Internet.

Crédits photographiques :
André Siclet

Réalisation - Impression :
LIG Dole - 03 84 70 80 90
Imprimé sur papier 100% recyclé.



Maire
Laure Valentin



1^{er} adjoint
Alain Gounand



2^{ème} adjointe
Caroline Meyer



3^{ème} adjoint
Aurélien Philippe



4^{ème} adjointe
Nathalie Honorio



Valérie
Benderitter



Robin
Boiral



Fabrice
Destaing



Anthony
Falconnet
Délégué au maire



Florian
Grandperrin



Philippe
Husson
Délégué au maire



Crystel
Marcelle



Olivier
Mathevon



Monika
Mibord



Isabelle
Nonnote



Martine
Robez



Thomas
Vuittenez



*Madame le Maire
de la commune de Dampierre
Laure Valentin
le Conseil Municipal,
le personnel communal,
vous souhaitent de très belles
fêtes de fin d'année.*



*Ils vous invitent à la cérémonie des Vœux
le Vendredi **23 janvier 2026**
à 19h00*



*à la Salle polyvalente
Venez nombreux partager
ce moment de convivialité.*

EDITO

Chers Concitoyens,

C'est avec une grande fierté que je m'adresse à vous dans ce nouveau numéro du bulletin municipal. L'année qui s'achève a été riche en réalisations et en défis relevés ensemble. Avant toute chose, je souhaite vous exprimer ma profonde gratitude pour votre mobilisation et votre implication au quotidien. Que ce soit à travers les comités de quartier, les événements locaux ou les échanges informels, votre participation est le ciment de notre solidarité et de l'âme de notre village.

2025 aura été l'année de la valorisation de notre patrimoine et de la transition énergétique :

Un projet ambitieux de réhabilitation de la mairie et de ses logements communaux. Porté par l'équipe municipale et les services techniques, ce chantier permettra d'améliorer le confort de ses occupants tout en réduisant les consommations d'énergie.

Un pas de plus vers une commune responsable.

Parallèlement, nous avons continué à moderniser nos infrastructures avec le remplacement des luminaires d'éclairage public par des LED...

Autant d'améliorations visant à rendre Dampierre toujours plus agréable.

Mais notre ambition ne s'arrête pas là : nous avons aussi renforcé notre engagement environnemental, avec des actions ciblées pour préserver notre cadre de vie et le transmettre aux générations futures.

Ce bulletin est le reflet de ce qui fait la force de notre territoire : l'engagement de toutes et tous. Associations, écoles, commerçants, bénévoles... Votre énergie et votre créativité contribuent chaque jour à la vitalité de notre commune et à la qualité de notre vivre-ensemble.

Notre force réside dans l'unité et la participation citoyenne. Face aux enjeux de demain, restons fidèles à nos valeurs : respect, partage et convivialité. J'ai la conviction que, grâce à votre énergie et à notre travail commun, nous continuerons à faire de Dampierre une commune accueillante, innovante et solidaire.

Ensemble, construisons l'avenir.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2026, pleine de projets aboutis et de moments partagés.



*Laure VALENTIN
Maire de Dampierre*



Réception des vœux du maire, 17 janvier 2025

INFOS COMMUNALES

BUDGET MUNICIPAL : PRIORITÉ AUX BÂTIMENTS

Le budget 2025 : un équilibre entre rigueur financière et transition écologique pour la ville de demain
L'élaboration du budget municipal incarne les choix stratégiques de la collectivité, reflétant à la fois ses engagements envers les administrés et sa vision prospective du territoire. Dans un contexte économique marqué par les séquelles de l'inflation de 2024 – notamment sur les coûts énergétiques –, l'exercice 2025 s'inscrit sous le double impératif de maîtrise des dépenses et d'accélération de la transition écologique.

- Un effort fiscal mesuré pour préserver l'action publique. Face à ces défis, le conseil municipal a acté, lors de sa séance de mars 2025, une hausse limitée à 2 % des taux de taxe foncière. Cet ajustement, volontairement contenu, vise à :
- Pérenniser les services publics dans un contexte de pression inflationniste persistante,
 - Financer les investissements prioritaires sans diminuer le pouvoir d'achat des ménages,
 - Anticiper les risques liés à la volatilité des prix de l'énergie, identifiée comme un facteur de vulnérabilité pour les finances locales.

La crise énergétique a révélé des déficiences structurelles dans l'isolation des bâtiments publics, générant des surcoûts et une empreinte carbone évitables. Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) a donc acté une réallocation des crédits vers :

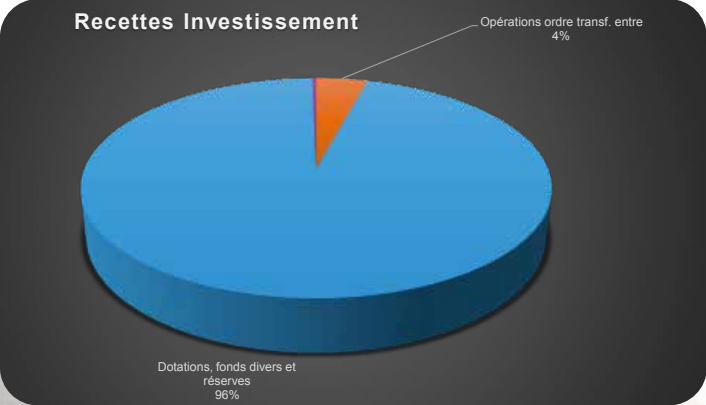
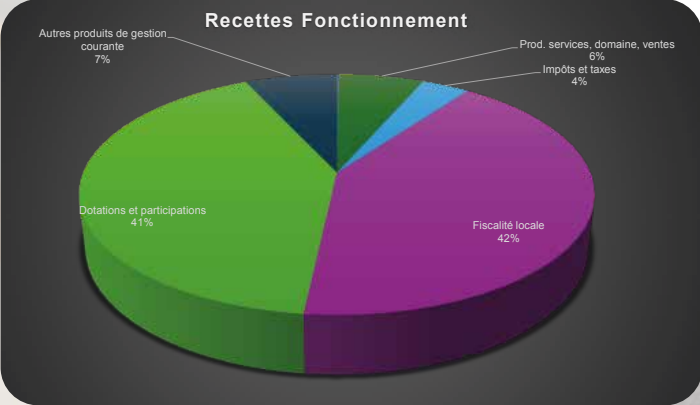
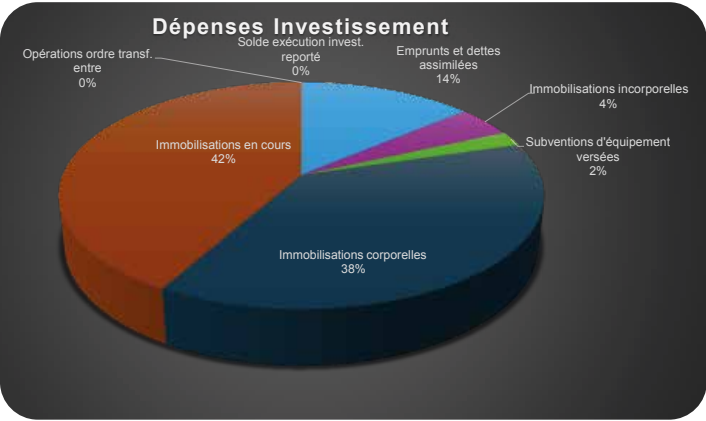
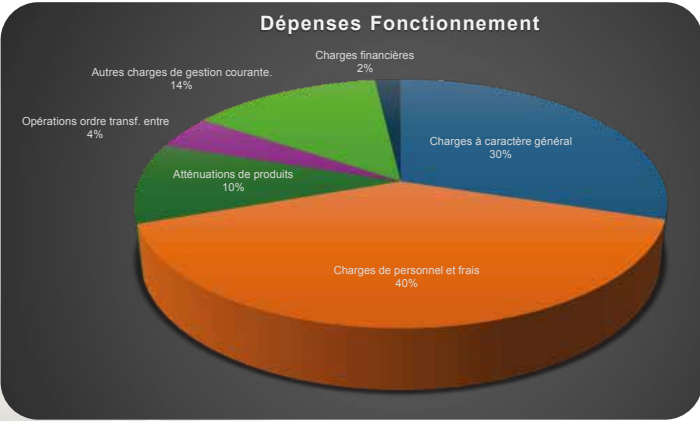
Un plan pluriannuel de rénovation thermique des équipements municipaux, ciblant les passoires énergétiques (classées D ou moins au DPE).

La modernisation de l'éclairage public, avec le remplacement systématique des lampes obsolètes par des technologies LED, réduisant la consommation électrique de 40 % en moyenne (source : ADEME, 2023).

- PRINCIPAUX AXES DU BUDGET 2025 ET COÛTS ASSOCIÉS :**
- Restauration bâtiment communal de la mairie (menuiseries, isolation, remplacement des luminaires, mise aux normes accessibilité PMR secrétariat et agence postale, création de sanitaires pour les agents) : **167 906.16 €**
 - Toit mairie : **201 000 €**
 - Restauration appartement rue de Besançon (menuiseries, isolation, chauffage et divers rafraichissements) : **49 487.23 €**
 - Travaux appartement place Gaulard (Cuisine) : **9 939.29 €**
 - Climatisation locaux médecins place Gaulard : **3 862.97 €**
 - Chauffage salle polyvalente : **1 040.57 €** de radiateurs
 - Changement d'une partie des luminaires d'éclairage public en LED : **6115.92 €**
 - Lotissement du Grand Domaine : **60 538 €**
 - DECI (protection incendie) : **10 000 €**
 - Etude Parking de l'école Rue du Four Banal : **5 731.20 €**
 - Place à bois : Géomètre : **1 800 €**

Les graphiques joints permettent une illustration simplifiée du BP 2025.

Laure Valentin - Maire



NOUVELLES ACTIVITÉS



Atelier coiffure de Jessica

Jessica Ollmann, demeurant à Ranchot (mais « à moitié » car la maison se situe impasse cabone !), a ouvert son salon de coiffure à Dampierre en lieu et place de l'ancienne enseigne Chamarel rue de Dole. Jessica a 30 ans est l'heureuse maman de deux petits garçons de 7 et 3 ans et l'heureuse entrepreneuse de son salon de coiffure. De formation BEP/CAP avec un apprentissage à Besançon, c'est à St Vit qu'elle commencera comme salarié chez Lorenzo Serretti. Après quelques années de collaboration, elle décidera de démarrer une activité de coiffure à domicile (env 2 ans). Passant tous les jours devant le salon Chamarel, et sachant que le local était vide, c'est naturelle-

ment qu'elle se lancera dans ce nouveau projet qui s'est concrétisé le 2 mai dernier par l'ouverture de l'enseigne « L'atelier coiffure de Jessica ».

Jessica est très contente de ses débuts sur Dampierre. Elle connaît déjà une grande partie de sa clientèle. A noter que Jessica est la conjointe de Mr Clément Gras, bien connu sur notre secteur dans le monde de la petite enfance et de son investissement dans le foot.

AV Carrosserie

La **Carrosserie Dubois** est installée depuis 2005 à Dampierre. L'entreprise change de mains mais pas d'esprit en raison du départ en retraite du dirigeant Jean-Pierre Dubois. Depuis ce mois de novembre, **Anthony Vernotte**, avec ses 15 ans d'expérience en carrosserie peinture, a repris l'entreprise située **3 rue de la Doline**.

« Mon objectif est de continuer à offrir un service de proximité avec le même sérieux que Jean-Pierre Dubois, qui continuera à m'accompagner pendant un certain temps, tout en modernisant l'atelier et en élargissant nos prestations. » explique-t-il.

Signe de continuité, Valérie Dubois assistante administrative reste au sein de l'équipe, garantissant un accueil chaleureux et un suivi fidèle pour la clientèle. Ensemble, ils misent sur la confiance, la réactivité et la qualité du travail pour répondre aux besoins des particuliers comme des professionnels.

Réparation de carrosserie, peinture, rénovation ou entretien et de la personnalisation de casques motos : **AV Carrosserie** conserve le savoir-faire artisanal local tout en se tournant vers l'avenir.

« Notre objectif est que chaque client reparte satisfait et en confiance », souligne Anthony Vernotte



Miliorosa

Emilie Martinez, 38 ans, est Dampierroise depuis 2018. A la recherche d'une habitation, c'est un « coup de cœur » qu'elle a eu pour sa maison actuelle.

Emilie a travaillé de nombreuses années dans le commerce (principalement de vêtement). Elle sera employée dans des enseignes comme Promod ou Armand Thierry à Besançon Chateaufarine. Mais elle voue, depuis des années, une grande passion pour le stylisme ongulaire. En 2024, à la suite d'un dispositif de réorientation qui l'orientera sur sa vocation, elle fait un stage d'observation chez Dominique Marguet, prothésiste ongulaire à St vit. C'est décidé, elle vivra désormais de sa passion. Elle se formera chez David Maniguet

à Rougemont. Cette formation est très importante pour elle et très instructive car Mr Maniguet est réputé dans le stylisme ongulaire avec notamment ses participations à divers concours mondiaux. Fin 2024-début 2025, d'important travaux seront organisés chez elle afin de transformer le garage de la maison en un charmant local aménagé. Mi-Mars, le local ouvre et les premiers clients arrivent rapidement car Emilie a repris l'activité de Mme Marguet de St Vit partie à la retraite. Sa particularité, l'utilisation de produits de qualité qui tiennent et surtout, n'abîment pas les ongles.

SVN - Service Vitres et Nettoyage

En 2024, nous avons fait connaissance d'Elodie Clausse avec la création de son entreprise de services d'aide à la personne. Cette année, c'est son conjoint, Mr Yoan Puziack, qui est s'est lancée dans l'aventure de l'entrepreneuriat.

Yoan, 33 ans, habite avec sa compagne depuis 2019 à Dampierre. Heureux parent de deux enfants, Il a travaillé pendant une dizaine d'année en qualité de vitrier/miroitier dans des entreprises bien connues de notre secteur telles que Moyse 3D ou la miroiterie comtoise. Depuis le 1er septembre, Yoan a décidé de créer son entreprise principalement spécialisée dans le lavage de vitres (particuliers et professionnels). Il s'est largement équipé pour cette activité afin de pouvoir nettoyer des vitres, vérandas, toitures vérandas, parois de douche, etc... Son expérience de vitriers lui permet d'accéder à des chantiers quelquefois compliqués. Il me cite, par exemple, qu'il a pu récupérer un chantier car son devis était moins cher. Il pouvait démonter les vitres, là où d'autres entreprises facturaient la pose d'un échafaudage. SVN intervient également dans le ménage aux particuliers et professionnels. Nous lui souhaitons de prospérer dans cette nouvelle aventure.



LB Coiffure / Tiffa'Nails

Le local de l'ancien kiné rue du grand verger est resté de nombreuses années sans loyer. En effet, la municipalité réservait ce local à un usage de santé. Sans aucune demande depuis plusieurs années, le conseil municipal, il y a quelques mois, a décidé d'ouvrir à location professionnel ce local. C'est naturellement qu'en quelques semaines, deux entrepreneuses se sont entendues pour prendre ce bien et débutées leur activité début Mai.

LB Coiffure

Laura Bordy a 24 ans et réside à st-vit. Après un CAP et un BP de coiffure, elle décide, dès le début de sa jeune carrière de coiffer à domicile. C'est sur le secteur de St-vit et Dampierre qu'elle travaille depuis quelques années. C'est à la faveur d'une demande de Tiffany (voir article styliste ongulair ci-joint), que Laura décidera d'ouvrir son salon de coiffure. Le local se situant sur sa zone d'action lui permet d'être présente à proximité de sa clientèle habituelle. Depuis l'ouverture en Mai, le démarrage de son activité est conforme à ses attentes et prometteur. Laura souhaite continuer à se développer personnellement car prochainement, elle se spécialisera dans les coupes de cheveux bouclés.



Tiffa'Nails

Tiffany Cabaud, 29 ans, habite à Courtefontaine. Elle a travaillé, à ses débuts, quelques années en bijouterie (Cartier). Après une restructuration de l'entreprise, elle décide de se réorienter dans le stylisme ongulair. Elle travaillera pendant 5 ans dans un institut d'esthétique à Montferrand le château où elle proposera ses services. En 2025, l'institut fermant, Tiffany souhaite continuer de développer cette activité qu'elle aime tant. Le local à louer de Dampierre convient parfaitement à la création de deux espaces. C'est naturellement qu'elle le proposera à son amie Laura. Tiffany est très contente des quelques mois déjà passés sur notre commune.



Tiffany et Laura ont ouvert leur local le 1^{er} mai. Elles font fassent aux divers travaux du bâtiment de la commune qui compliquent un peu leur lancement (menuiserie, fermeture à la circulation routière de la rue du grand verger,...). Dans quelques sermaines, les travaux seront terminés et divers affichages leurs permettront davantage de visibilité. Elles ont divers projets. La prise de rendez-vous peut se faire sur le site plannity et elles envisagent de créer un concept ongles/coiffure.



EMBELLISSEMENT DU VILLAGE



Pour les vacances de février, la station de skis « Dampierre 210 m » peut accueillir de nouveaux skieurs en herbe grâce à ses télécabines.

A la période de Pâques, le village est colonisé par des lapins, des poules, des cloches, des œufs... de toutes les couleurs.



Pendant l'été, on peut se rendre à « Dampierre plage » pour apercevoir des dauphins, un bernard l'hermite, un poulpe et même un requin.

A la rentrée scolaire, révisez bien Pythagore, en effet règles, rapporteurs, équerres, calculatrices, crayons font leur apparition.

Pour Halloween de drôles de créatures et d'horribles petites bêtes envahissent notre commune.

Pour les fêtes de Noël, vous pouviez vous faire prendre en photo avec un renard ou un pingouin. Vous pourrez croiser des bonhommes de neige, des chorales de pères Noël, des rennes. N'oubliez surtout pas la boîte aux lettres fabriquée par nos lutins qui pourra recueillir les listes de cadeaux des enfants !

La majorité des décorations prennent vie à partir de matériaux recyclés. Nos personnages sont donc économiques et écologiques.



La commission embellissement ne demande qu'à s'agrandir avec de nouveaux volontaires, de nouvelles idées, elle est ouverte à tous.

Se signaler en mairie ou auprès de Caroline Meyer (06 52 41 16 98) qui en profite pour dire un grand merci aux bénévoles et aux agents communaux !

Caroline Meyer - 2^{ème} Adjointe



Kiné Jura Nord

Nous souhaitons annoncer l'ouverture prochaine, courant du printemps 2026, du cabinet de kinésithérapie Kiné Jura Nord. Le cabinet ouvrira ses portes dans le bâtiment communal (ancienne mairie) de Petit-Mercey au 3 Rue des Vergers. Il sera composé de deux praticiens : Léa Sandra AMELINE VAREILLE, Masseur-kinésithérapeute diplômée d'état, Professeur en Activités Physiques Adaptées (APA) et Educateur Sportif, ainsi que de Clément PERNOT, Masseur-kinésithérapeute diplômé d'état et Educateur Sportif. Les soins au cabinet s'orientent pour tout type de pathologie ainsi que sur de la kinésithérapie du sport. Les praticiens exerceront au cabinet mais aussi à domicile. Les réservations seront disponibles via le site Doctolib à partir du début du mois de mars.



CARTES AVANTAGES JEUNES

Les cartes **Avantages Jeunes 2025 - 2026** ont été distribuées début **septembre 2025**.

En Bourgogne-Franche-Comté son prix est de **10 €**.

La municipalité a décidé pour cette année d'offrir la carte aux jeunes ayant droit de Dampierre de 3 à 20 ans. Pour cela, l'inscription était obligatoire auprès du secrétaire. Merci donc, à partir de Juin 2026 de suivre l'actualité sur le site de la mairie ou l'application afin de contacter votre mairie afin de réserver la carte. L'information est généralement relayée par l'APE (Association de Parents d'Elèves) et l'application KLASSLY de l'école de Dampierre.



LES AGENTS MUNICIPAUX DE DAMPIERRE

Dans notre petite commune, il est essentiel de reconnaître et de valoriser les actions de celles et ceux qui œuvrent dans l'ombre pour assurer le bon fonctionnement de notre quotidien. Nos agents municipaux, souvent invisibles mais toujours présents, jouent un rôle fondamental dans l'entretien de nos locaux, de notre matériel et le bon état de nos infrastructures, espaces publics et services communaux et la gestion des services administratifs.

DES MISSIONS VARIÉES ET ESSENTIELLES

Les agents techniques sont responsables de multiples tâches essentielles au bon fonctionnement de la commune. Que ce soit l'entretien des espaces verts, la gestion des déchets, les travaux de voirie, l'entretien des bâtiments communaux ou encore la gestion de la petite maintenance, leur rôle est indispensable au quotidien. Dans notre petite commune, chaque agent technique doit parfois endosser plusieurs casquettes, ce qui rend leur travail d'autant plus complexe. Mais grâce à leur polyvalence et leur esprit d'équipe, ils réussissent à s'adapter et à surmonter les obstacles pour offrir à la commune des infrastructures de qualité.



Ils sont les premiers à intervenir dès que vous signalez un problème sur la commune ou qu'une urgence survient : un lampadaire défectueux, une route endommagée, un arbre à abattre ou un terrain de sport à entretenir. Leur travail va au-delà de la simple exécution de tâches techniques : ils sont des acteurs de la vie quotidienne, créateurs de confort et de sécurité pour chaque habitant.

SECRÉTAIRES DE LA COMMUNE

Dans le cadre de notre mission au service de la communauté, l'équipe des secrétaires de mairie continue d'œuvrer quotidiennement pour garantir la bonne gestion des services administratifs. Que ce soit pour les démarches liées à l'état civil, le RH, le soutien aux personnes en difficulté, la comptabilité, les demandes d'urbanisme, la gestion de nos salles ou encore la mise à jour des listes électorales, elles restent disponibles pour vous accompagner et prêtes à répondre aux demandes des habitants ou autres services administratifs.

NOTRE AGENCE POSTALE

Un autre service public vous est offert dans les locaux municipaux est l'agence postale. Elle est ouverte tous les jours de la semaine par demi-journée pour garantir un service continu de distribution de courriers, de colis.

UN SERVICE D'ENTRETIEN DE NOS LOCAUX

Un agent d'entretien réalise sur un petit temps le nettoyage des différentes salles afin d'entretenir de façon régulière.

LES DÉFIS RENCONTRÉS AU QUOTIDIEN

Les agents municipaux doivent souvent faire face à des défis divers, que ce soit la gestion de budgets restreints, des délais serrés pour réaliser leur travail certains travaux ou encore des conditions climatiques parfois difficiles.

LEUR RÔLE DANS L'AVENIR DE LA COMMUNE

Dans les années à venir, chaque agent jouera un rôle clé dans la transition écologique et la modernisation de notre commune. Ils devront s'adapter aux nouvelles technologies et aux enjeux environnementaux, comme l'entretien des espaces publics avec des pratiques plus respectueuses de l'environnement, la gestion des ressources en eau, ou encore l'amélioration de l'accessibilité des espaces publics pour tous, l'aide pour les démarches à travers le numérique, l'utilisation moindre de papier.



QUELQUES ACTIONS MENÉES EN 2025

- Rénovation des appartements rue de Besançon, place gaulard réduisant fortement les coûts liés à ces travaux
- Peinture du soldat du monument aux morts
- Création de deux supports pour affichage des banderoles en entrée de village afin de diminuer les banderoles sauvages
- Aménagement du parking de l'étang du patouillet
- Fabrication d'un portail pour l'appartement rue de besançon
- Fabrication des gardes corps pour l'accès à l'école
- Mise en place d'un enrobé à froid sur la rue du grand verger
- Création de support pour les habitants pour les différentes démarches communales
- Etc...

À travers ce bulletin, nous souhaitons exprimer notre gratitude et mettre en lumière l'engagement quotidien de nos agents municipaux. Ils sont le pilier de notre quotidien, invisibles mais essentiels, et leur travail mérite toute notre reconnaissance.

Merci à eux pour leur dévouement et leur professionnalisme.

Laure Valentin, Maire ; Aurélien Philippe, 3^{ème} adjoint

LES JARDINS DE JEAN

LES TERRAINS

En 2025, 2 compromis de ventes et 2 ventes **(en attente lue)** ont été réalisées sur les lots 21 et 22.

A mi-novembre reste en vente les lots 3, 9, 11, 12, 14, 15, 17.

Désormais, deux tiers des parcelles sont vendus. La municipalité souhaitait attendre la fin des ventes de parcelles pour engager des travaux de voirie. La présence sur ce secteur d'un nombre plus important de riverains et la déviation mise en place durant un an suite aux travaux du bâtiment de la mairie ont engendré des dégradations à l'entrée du lotissement (passages de camions pour déchetterie notamment). Sollicité par des riverains en 2025, le conseil municipal s'est accordé sur la nécessité d'avancer des travaux d'aménagement de voirie sur la jonction de l'entrée du lotissement avec la rue de Dole. La bordure d'accès entraîne des dégradations sur le bicouche derrière et oblige les voitures à ralentir fortement sur la route départementale pour tourner (risque routier de collision). En 2026, une étude sera réalisée en espérant que ce projet aboutisse sur l'année également.

LA GENDARMERIE

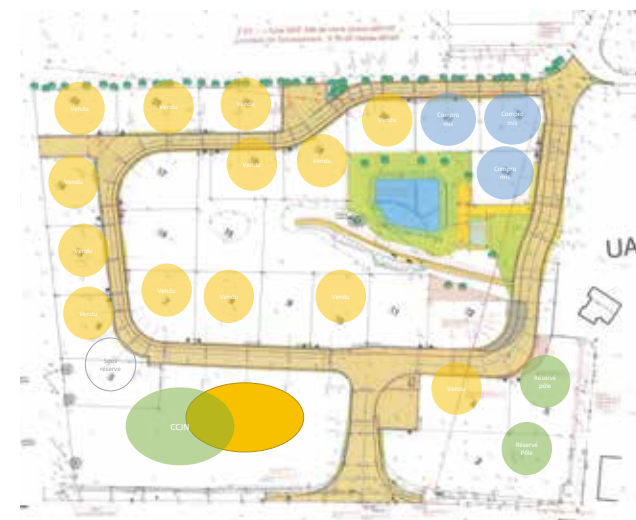
article du bulletin communal Janvier 2025 : Depuis plus de 10 ans, les acteurs du terrain et la gendarmerie ont travaillé autour de ce dossier faisant l'objet d'un avis favorable à la commission nationale du ministère de l'intérieur en 2016. Malgré ses études réalisées, la viabilisation du terrain, l'argent engagé par la commune, le projet, à ce jour, **semble à l'arrêt**. Le conseil municipal manifeste toujours le désir d'accueillir cette future gendarmerie et se retrouve dans l'incompréhension totale devant le silence de la communauté de communes de Jura Nord.

A ce jour, aucune décision officielle n'a été transmise par la communauté de communes de Jura Nord et de la gendarmerie concernant ce projet.

LE PÔLE DE SANTÉ

En 2015, la commune de Dampierre a acquis un terrain au centre du village avec comme objectif de faire du logement et surtout de préserver 2 terrains pour des projets de service à la personne.

L'acquisition de ce terrain a été réalisée de façon à pouvoir donner à ce projet l'espace nécessaire à l'urbanisation dans de bonnes conditions (Bati, espaces de stationnement, accès) tout en l'harmonisant au projet général de revitalisation du Centre Bourg.



La commune souhaite construire un bâtiment à destination des professionnels de santé qui pourront se regrouper dans une même entité bâtie, la volonté de la municipalité est de leur permettre ainsi d'exercer leur profession dans un environnement favorable.

Cette opération de construction et d'aménagement vise à proposer à la population et aux professionnels de santé :

- Un site permettant un usage confortable de leurs pratiques diverses
- Privilégier un projet de construction sur un seul niveau tout en respectant les contraintes architecturales, du PLUI et de la surface du tènement.
- La mutualisation des services : stationnements, accueil, secrétariat, salles d'attente, salle de réunion, sanitaires, chaufferie, locaux ménage...

Le jeudi 3 juillet, la municipalité de Dampierre avait convié les différents professionnels de santé de la commune (médecin, infirmière, pharmacienne...), et ceux souhaitant s'y installer, comme des kinésithérapeutes, notamment. Tous se sont réunis afin d'évoquer la construction possible d'un pôle de santé dans la commune. Différents organismes tels que l'ARS (agence régionale de santé), la CPAM, la FEMASCO et la représentante du Contrat Local Santé du Pays Dolois étaient également présents pour présenter les différents statuts possibles d'un pôle de santé et les aides disponibles.



Un cahier des charges est en cours de réalisation pour créer un marché public et retenir un cabinet d'architecte. Ce dernier aura la maîtrise d'œuvre d'un tel ouvrage.

PS : Les élus auront des choix à faire dans la disposition et la création d'un certain nombre de cellules car de plus en plus de professionnels de santé sont intéressés par un tel projet. Les cellules seront à louer ou à vendre. Des études sont en cours.

VOIRIE

» TRAVAUX RÉALISÉS EN 2025

LES TRAVAUX DU LOTISSEMENT DU GRAND DOMAINE

En 2023, la municipalité avait engagé le projet de réaménagement du lotissement du grand domaine. Une première phase prévoyait les rues des cerisiers et merisiers, et en 2024, la plus grande partie avec les rues du Grand domaine, la Margotte et Dambernard. Le plus gros du chantier a été de traiter les eaux pluviales, sources de nombreuses inondations au centre sur la place de la Mare et l'enfouissement des réseaux secs (toutes les alimentations télécom et EDF réalisées en aérien sur ce secteur). Le projet s'est terminé début de l'année 2025 par des travaux de finitions des trottoirs.



En août, la municipalité a convié les riverains du lotissement pour évoquer l'aménagement d'une aire de jeux. Les habitants ont avancé quelques suggestions comme la mise en place d'un terrain de pétanque, d'une balançoire, d'un toboggan... L'échange se voulait constructif afin de finir les aménagements sur ce lotissement.

Autant d'idées qui vont être transmises au bureau d'études afin de les chiffrer et de les inscrire au budget.

ACCESSIBILITÉ DU PARVIS DE L'ÉCOLE : MISE EN PLACE D'UNE MAIN COURANTE

Ces travaux ont été réalisés en régie.

TRAVAUX VELO ROUTE ENTRE DAMPIERRE ET RANCHOT

Près de 6 mois de travaux dans le but de raccorder les communes de Salans, Evans et Fraisans à la station d'épuration de Ranchot. Ces travaux sont importants pour dampierre car ils vont permettre de décharger les réseaux d'assainissement dans les cas de fortes pluies et d'éviter les inondations sur les secteurs de la rue du canal (vers pharmacie).



LIAISON DOUCE DAMPIERRE EN DIRECTION DE LA ZI

Initialement prévue et annoncée par la communauté de communes en 2025, l'étude de l'aménagement d'une liaison douce entre Dampierre et la Z.I est toujours en cours.

» PROJETS À L'ÉTUDE

ENTREE DU LOTISSEMENT DU GRAND DOMAINE

Voir article Jardins de Jean page précédente.

AIRE DE JEUX DU LOTISSEMENT DU GRAND DOMAINE

Dernier chantier de l'aménagement de ce secteur de Dampierre lancé en 2023. À la suite de la réunion de quartier en août 2025, les habitants ont avancé quelques suggestions comme la mise en place d'un terrain de pétanque, d'une balançoire, d'un toboggan... Autant d'idées qui vont être transmises au bureau d'études afin de les chiffrer et de les inscrire au budget.



AMÉNAGEMENT DU SECTEUR DE LA PHARMACIE DANS LE CADRE DE LA SECURISATION DES ABORDS DE L'ÉCOLE

Les bulletins municipaux des années précédentes relatent les problématiques de stationnement aux abords de l'école.

Rappel :

Deux faits imposent que ce point figure encore cette année dans cette rubrique :

» Heurt d'une employée de Jura Nord (ALSH) par une voiture benne (2020).

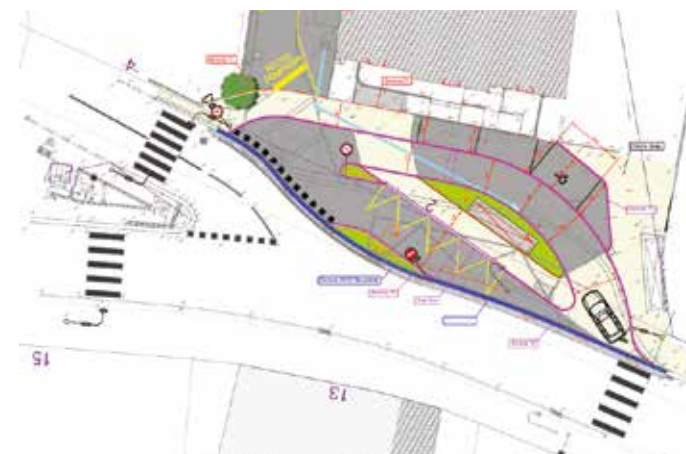
» Heurt d'une poussette par une voiture reculant à l'heure de la sortie de l'école (2021).

Ces comportements mettent en danger les enfants et leurs accompagnateurs.

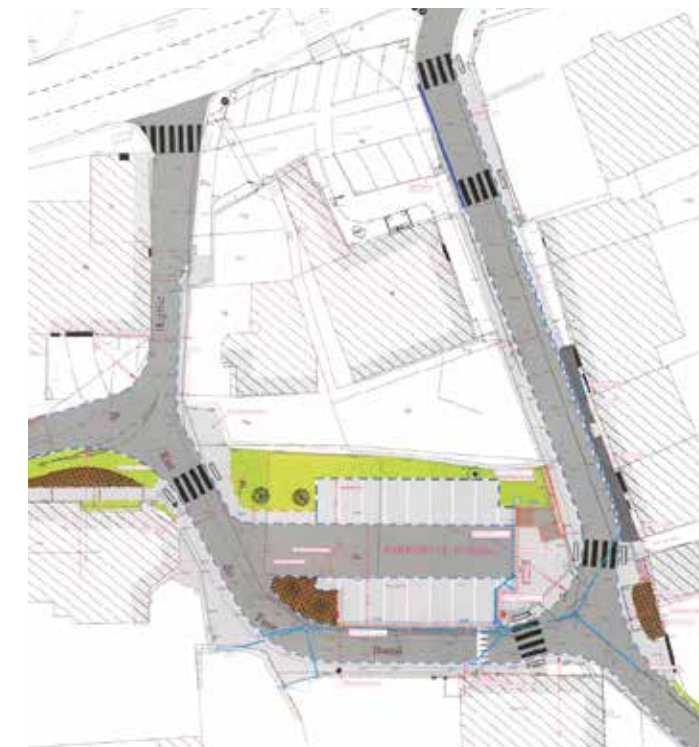
Il est nécessaire de rappeler les règles de ce secteur (interdiction de stationner aux heures de sortie d'école : 8h à 9h / 12h à 14h / 16h à 17h) affrontant quelquefois des comportements récalcitrants de certains chauffards.

Deux bus scolaires doivent accéder désormais sur le stationnement devant la médiathèque. La présence de voitures déposant des enfants gênant fortement le trafic.

Une étude est en cours pour favoriser l'accès à l'école. En 2023, la municipalité avait fait le choix d'acheter un terrain en vente rue fu four banal devant la pharmacie. Les premières études d'aménagement devant la médiathèque n'ont pas pu être exploitées. (voir dessin ci-dessous)



Cet aménagement diminuait le nombre de places de stationnement et n'apportait pas les garanties nécessaires de sécurité. Les nombreux acteurs intervenant sur cette place (clients pizzeria, associations, médiathèque, école,...), rendent très complexes les possibilités. Depuis cette étude, deux bus accèdent à la zone faisant annuler ce projet. La municipalité s'est donc naturellement reportée sur les rues environnantes de l'école et c'est sur la rue du four banal que ce dossier de sécurisation devrait avancer. Les deux dessins ci-dessous montrent deux types d'accès.



Aménagement d'un parking fermé



Aménagement de places de stationnement en épi

Des chiffrages ont déjà été réalisés portant une estimation des travaux aux environs de 130000€ (coûts 2024).

Ces aménagements pourront permettre, dans les deux cas, de créer des places de parking, sécuriser l'un des accès à l'école et la pharmacie et diminuer les arrêts minutes devant médiathèque.

INCIVILITÉS



Signalisation horizontale personnalisée par un habitant



Tirs de carabine sur les panneaux.

OÙ SONT LES DEFIBRILLATEURS À DAMPIERRE



La mise à disposition du public d'un défibrillateur automatisé externe (DAE) peut réduire sensiblement le taux de mortalité par arrêt cardiaque et améliorer ainsi la sécurité sur le territoire de la commune. Trois DAE sont installés à Dampierre :

En accès libre :

- Dans le couloir du local des médecins dans le bâtiment de la mairie (place Arthur Gaulard)
- En devanture de la salle communale de Petit-Mercey

En accès privé, à la salle polyvalente.

L'ensemble des DAE sont répertoriés sur l'application Staying alive et téléchargeable sur Playstore ou appstore



Pour sauver une vie, il y a 4 maillons : l'appel rapide aux services d'urgence (15), le massage cardiaque rapidement entrepris, la défibrillation précoce et les soins médicalisés rapides (rendus possibles grâce à l'appel au 15).

TRAVAUX DE BÂTIMENTS ET AMÉNAGEMENTS COMMUNAUX

Trop souvent, les travaux liés aux bâtiments communaux sont relégués au second plan, les budgets étant largement absorbés par les aménagements de voirie. Cette année, la municipalité a choisi de concentrer une part importante de ses investissements sur l'amélioration énergétique et fonctionnelle de son patrimoine bâti, et notamment de la mairie.

Depuis plusieurs années, des infiltrations d'eau survenaient régulièrement lors d'épisodes pluvieux, touchant particulièrement les logements situés dans le bâtiment. Un diagnostic réalisé lors des précédents mandats avait mis en évidence l'état préoccupant de la toiture et de l'isolation, rendant ces travaux indispensables.

BILAN 2025 :

De nombreux travaux et opérations de maintenance ont été menés, soit en régie municipale, soit par des entreprises extérieures.

Ces chantiers mobilisent quotidiennement Nicolas, en charge du suivi, de la réalisation des devis et du contrôle de bonne exécution des travaux.

TRAVAUX RÉALISÉS

➤ Rénovation de l'appartement rue de Besançon (travaux principalement en régie) :

- Menuiseries
- Isolation
- Chauffage
- Ravalement des sols, murs et plafonds (placo, isolation, parquet, etc.)
- Installation d'une cuisine aménagée
- Pose de garde-corps et création d'un portail



Isolation

Pose d'un garde-corps



Création d'un portail



Installation d'une cuisine



Création cloison isolée + isolation place Gaulard



Peinture murs et plafonds place Gaulard



Installation cuisine appartement place Gaulard

Peinture local coiffure rue du grand verger

➤ Rénovation énergétique du bâtiment de la mairie - place Gaulard (voir article ci-contre) en respectant les prescriptions des architectes des bâtiments de France :

- Menuiseries
- Isolation des murs et combles
- Réfection complète de la toiture
- Création d'un sanitaire et d'une salle de repos pour les agents
- Remplacement des luminaires
- Mise aux normes Accessibilité PMR

➤ Aménagement des locaux de la mairie pour la location à une coiffeuse et une prothésiste ongulière (peinture, électricité, réseau d'eau)

➤ Installation d'une cuisine et réfection d'un appartement place Gaulard

➤ Achat d'équipements complémentaires:

- Climatisation et stores pour les locaux médicaux
- Convecteurs pour la salle polyvalente

➤ Réfection de la couverture boulodrome et ateliers pour donner suite aux sinistres grêle prise en charge par l'assurance

➤ Lancement du projet Pôle de Santé



Toit du boulodrome grêlé

LA RÉNOVATION DU BÂTIMENT PLACE GAULARD



En 2024, la municipalité a fait appel au cabinet d'architecture de Mme Bouhand pour piloter la rénovation du bâtiment abritant la mairie. Après la rédaction d'un cahier des charges précis, Laure Valentin a lancé les appels d'offres pour les différents lots de travaux :

- Lot 01 - Démolition, VRD et gros œuvre : SAS Francioli (Lavans-les-Dole)
- Lot 02 - Charpente et couverture : entreprise Puget (Dole)
- Lot 03 - Menuiseries extérieures et intérieures : entreprise Coincenot (Salans)
- Lot 05 - Chape, carrelage et faïence : entreprise Gridello (Mont-sous-Vaudrey)
- Lot 07 - Électricité : entreprise Villemagne
- Lot 08 - Plâtrerie : entreprise SDP (Fouchérans)



En mars, Mme Bouhand a réuni l'ensemble des entreprises afin d'établir le calendrier des interventions.

Déroulement des travaux (depuis mi-juin 2025)

1. Entreprise Francioli : démolition de l'entrée de la mairie et réaménagement des anciens garages à l'arrière du bâtiment.
2. Entreprise Coincenot : dépose et pose des menuiseries, en coordination avec les différents services (secrétariat, médecins, locataires, poste...).
3. Entreprise Gridello : réalisation d'une chape isolée et pose du carrelage dans le hall d'accueil.
4. Entreprise Villemagne : réajustements électriques, déplacement et création de prises, modification des tableaux électriques, changement des luminaires dans le hall et le secrétariat.
5. Entreprise SDP : création de cloisons en placoplâtre pour l'aménagement PMR du SAS d'entrée



6. Entreprise Puget : installation d'un échafaudage et d'une grue à partir de septembre, puis retrait des anciennes ardoises et remplacement des pannes abîmées du toit ; installations d'un pare-pluie recouvert de solives. Les travaux de couverture débuteront fin octobre, dès réception des nouvelles ardoises.

Contraintes et budget

Ces travaux ont nécessité la compréhension et la patience de toutes les personnes amenées à circuler autour de la mairie durant l'année 2025.

La pose de la grue rue du Grand Verger a entraîné des restrictions de circulation, impactant temporairement :

- l'activité des nouveaux locaux commerciaux (coiffeuse, prothésiste ongulaire),
- l'accès au secrétariat et l'agence postale, à la déchetterie et à la salle polyvalente,
- ainsi que la circulation des riverains.

Le budget total alloué à cette opération s'élève à 650 000 €, dont près de 350 000 € pour la toiture. À date, seuls les travaux prioritaires ont été réalisés (toit, accessibilité PMR et menuiseries).

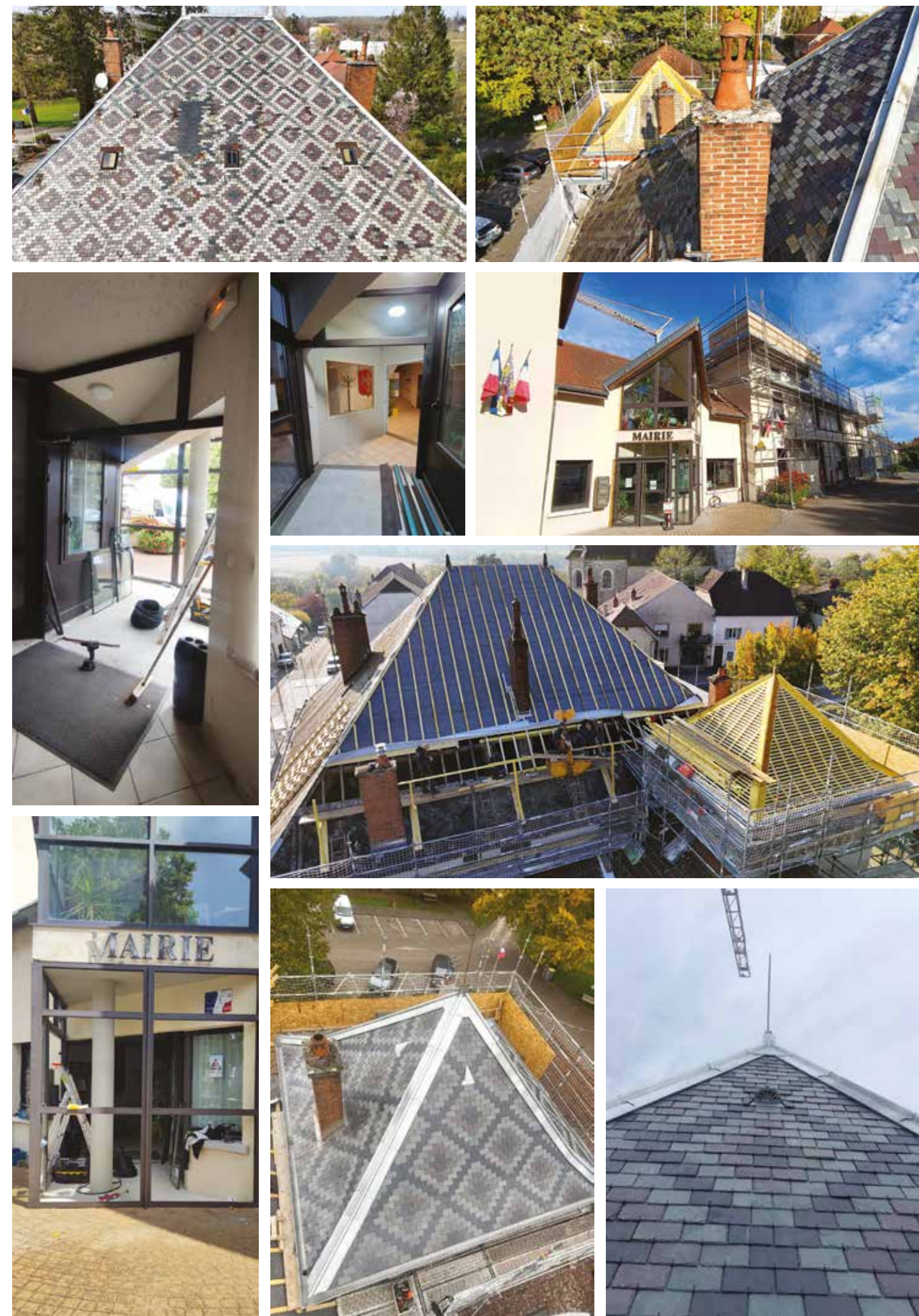
Les prescriptions des architectes des Bâtiments de France ont imposé une restauration à l'identique, avec des ardoises disposées selon la configuration d'origine.

Ce choix a nécessité l'intervention d'une entreprise spécialisée (SN Puget), les ardoises de 3 couleurs différents étant désormais importées du Brésil, Canada et Espagne, leur production française ayant cessée.

Cette contrainte patrimoniale a fortement alourdi le coût global, sans subvention de l'État.

Les travaux devraient s'achever début 2026.

Laure Valentin, Aurélien Philippe



À LOUER À DAMPIERRE

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

La commune met en location la salle polyvalente aux habitants mais également aux personnes extérieures. Vous pouvez louer la salle du vendredi soir au dimanche soir (remise des clés lundi matin), pour tout type de réception (mariage, baptême, anniversaire, ...)

Dans le cas d'une association extérieure au village ou une d'une société organisant un salon, nous pouvons également vous louer la salle.



Si les locations le permettent suivant l'emploi du temps des associations, la location de la salle polyvalente peut aussi se faire sur une journée en semaine. L'utilisation de la cuisine, des tables et des chaises sont comprises dans le tarif. La cuisine dispose d'une chambre froide, d'un plan de travail, de 2 fours et d'un piano fonctionnant au gaz ainsi qu'une plonge.



La capacité d'accueil de la salle est de **200 places assises pour la grande salle** avec une petite scène. Attenante à la salle, une pièce peut être utilisée pour dresser vos buffets. Les accès et toilettes sont conformes aux normes pour les personnes à mobilité réduite, l'espace loué étant sur un seul et même étage.

DEPUIS 2024 :

Plus besoin de se déplacer pour visiter la salle.

La municipalité s'est offert les services d'un prestataire pour développer une visite virtuelle du bâtiment. Ce nouvel outil permettra aux éventuels intéressés (notamment extérieurs) de pouvoir visualiser les espaces des différentes pièces sans déplacement et évitera de mobiliser un agent pour une simple visite. Diverses fonctionnalités seront progressivement mises à jour dans cette visite virtuelle. Vous pouvez retrouver cette nouvelle application sur le site de la mairie dampierre-jura.fr rubrique vie municipale/location salle polyvalente.

Forfait ménage : en 2025/26, la municipalité renforcera sa vigilance sur le ménage. En effet, trop de fois, la salle est rendue rangée mais pas assez nettoyée. Souvent le sol est collant, les tables et la vaisselles sont sales. Un forfait ménage pourra être appliqué.



PRÊT SALLE DES JEUNES

Les enfants (de 10 à 17 ans) adhérents à l'association évolution jeunesse peuvent bénéficier de la salle des jeunes en journée (salle rendue avant 19h) pour organiser leur anniversaire, s'y retrouver les mercredis, samedis ou durant les vacances scolaires, en demandant à l'avance la disponibilité aux responsables de l'association. Cette salle est équipé notamment d'un baby foot, d'une nintendo switch, de tables, chaises, un frigo,...

La salle est gracieusement prêtée par la mairie aux adhérents qui en font la demande sous réserve de fournir une attestation d'assurance responsabilité civile.

Les réservations doivent se faire auprès du secrétariat de mairie ou de l'association évolution jeunesse.

SUSPENSION DE LA LOCATION DE LA SALLE DE PETIT-MERCEY

La location de la salle de Petit-Mercey n'a connu que quelques locations en 2025. Dans le cadre du projet du pôle de santé, des kinésithérapeutes souhaitant intégrer ce futur établissement ont manifesté le besoin de s'installer sur notre commune. Après discussion, le conseil municipal a validé cette installation temporaire qui permettra à ces professionnels de santé de commencer leur activité sur notre secteur.



ENVIRONNEMENT - BOIS



En 2025, la municipalité a budgétisé le remplacement des lampes sodium des candélabres sur la commune par des lampes à LED. C'est un investissement important réalisé en régie par les agents techniques afin de diminuer le coût lié à ce projet. Prochainement, des nouvelles horloges seront installées sur les différents secteurs de la commune afin que les agents techniques puissent contrôler les heures d'allumage et d'extinction.



Nettoyage de printemps le 13 avril 2025

Les bois :

Des travaux d'aménagement du parking du Patouillet ont été réalisés en régie. Un chargeoir sera prochainement aménagé sur le secteur du bois clair afin de permettre aux camions d'exploitants forestiers d'accéder et pouvoir travailler sur cette partie du bois de Damplierre. La commune a mandaté un géomètre afin de délimiter très précisément cette future place.

L'opération affouage est renouvelée en 2025. Cette activité est remise en question chaque année suivant ce qu'il est possible d'exploiter. La municipalité s'efforce tout de même chaque année de trouver du bois en lien avec l'ONF et de contenter les affouagistes de la commune.

Anthony Falconnet, Laure Valentin, Aurélien Philippe

ECOLE DE DAMPIERRE ET ASSOCIATION SPORTIVE « ASEP »

Depuis quelques années l'association sportive de l'école a souhaité promouvoir des actions culturelles riches et variées au profit des élèves.

Ainsi depuis plusieurs années les élèves de CE2 bénéficient pendant une année scolaire complète du prêt d'un instrument de musique ainsi que d'une matinée de cours de cuivre dispensés par Monsieur Jean-Baptiste Thomas professeur à l'École de Musique et de Danse Associative Jura Nord basée à Orchamps.

Les élèves d'élémentaire (du CP au CM2) ont également depuis plusieurs années appris des opéras pour enfant et ont pu donner des représentations devant leur famille.

Cette année scolaire, les élèves et leurs professeurs se rendront une nouvelle fois à l'opéra de Dijon pour y découvrir un orchestre symphonique en répétition et en concert.

Nouveauté pour cette année 2025-2026, l'équipe éducative de l'école s'est lancée dans le projet artistique la Grande lessive. Il s'agit d'une exposition éphémère des œuvres réalisées par les enfants sur un thème qui leur est soumis. La première exposition a eu lieu le jeudi 16 octobre dans la cour de l'école. La seconde exposition aura lieu en mars 2026 et les habitants du village qui le souhaiteront pourront participer en proposant une production sur un nouveau sujet (qui n'est pas encore connu à ce jour).

Ce parcours artistique des élèves sera également enrichi par des spectacles et des ateliers au musée des beaux-arts de Dole.



ÊTRE CITOYEN, C'EST RESPECTER SES VOISINS !

CHARTRE DU BIEN VIVRE ENSEMBLE

C'est avant tout se respecter mutuellement, s'entraider, se comprendre. Pour cela, il faut connaître les règles en vigueur sur la commune : un savoir vivre essentiel !

La qualité de la vie dépend du civisme et de la bonne volonté de chacun. Parce que nous pouvons tous mettre en place des solutions simples pour contribuer à préserver la tranquillité et la qualité de vie, nous vous proposons un petit focus sur les bons réflexes à adopter pour des relations de voisinage apaisées.

- » Le bruit
- » Les animaux
- » L'entretien extérieur
- » Les feux
- » La courtoisie
- » La circulation routière et la vitesse
- » Le respect des infrastructures
- » Le respect de la propreté publique

1. Règlementation sur le bruit

Le bruit est une nuisance traumatisante et, souvent, facile à éviter. Des bruits excessifs ne sont pas compatibles avec le caractère calme et paisible de notre commune de Dampierre.

En particulier :

- » Si vous faites la fête, prévenez vos voisins
- » Attention à vos animaux (abolements)
- » Attention aux cris, instruments, chaines hi-fi
- » Réglez vos engins motorisés
- » Utiliser les appareils générateurs de bruit type tondeuse, scie circulaire, taille haie, uniquement dans les plages horaires autorisées

Jours	Matin : plage autorisée	Après-midi : plage autorisée
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi	8h - 12h	14h - 19h
Dimanche et jour férié	10h - 12h	X

Par arrêté communal n°13/2012 en date du 30 Mai 2012, il est rappelé que tout bruit gênant causé sans nécessité ou du à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit.

2. Respect de l'espace public

Les haies donnant sur l'espace public, les trottoirs et caniveaux doivent être régulièrement entretenus afin de respecter l'espace public et ses usagers.

Le feuillage, les branches d'une haie, d'un arbuste, d'un arbre ne doivent pas dépasser la limite de propriété et ne doivent pas s'étendre sur le domaine public.

» **Elagage et taille** : les propriétaires riverains des voies publiques et de tout espace public de la commune doivent effectuer l'élagage ou la taille des arbres, arbustes et autres plantations situées sur leurs propriété et dont les branches, branchages ou feuillages forment saillie sur le domaine public.

» **Interdictions d'abandonner des déchets sur la voie publique et dans le réseau d'assainissement** : il est interdit de jeter sur la voie publique, ainsi qu'au niveau du réseau d'assainissement (bouche d'égout) des ordures ou des déchets.

» **Les déjections canines** : les personnes accompagnées d'animaux ont l'obligation de procéder au ramassage des déjections abandonnées par l'animal sur la voie publique et dans les espaces verts publics.



Rue de l'étang

3. L'élagage un enjeu pour tous

L'élagage, ou taille des arbres, consiste à couper les branches les plus longues pour des raisons d'esthétique, de santé de l'arbre, mais aussi pour **éviter de nuire à un tiers** (voisin, passant...), de gêner la circulation ou de provoquer un accident.

Chaque année, le manque d'élagage génère des incidents :

- » Cable électrique ou réseau fibre endommagé en raison des branches engendrant l'interruption du service
- » Arbre tombé sur la voie publique bloquant les accès routiers
- » Haie débordant sur le trottoir ne laissant plus la place au piéton ou empiétant sur l'espace réservé au transport scolaire.



L'opération ne concerne pas que les arbres. Elle peut (et doit) aussi être réalisée sur les arbustes. Elle est effectuée par les mairies, dans le cas des **arbres plantés sur la voie publique** qui appartiennent donc à la commune. Les propriétaires de jardin doivent se charger d'effectuer les travaux d'élagage des plantations mitoyennes.



4. Sécurité routière

La vitesse excessive des véhicules sur les routes de Dampierre et des hameaux est un problème récurrent. Malgré la mise en place de plusieurs solutions pour tenter de limiter ce phénomène : ralentisseurs, plateaux, radar pédagogique, écluses, beaucoup trop de véhicules roulent trop vite.

Pour la sécurité de tous, adaptez votre vitesse à l'environnement et respectez les limitations.

< Le secteur de Petit Mercey est sensible

5. Les feux

Les feux de déchets de végétaux produisent des particules fines nocives pour votre santé, celle de vos voisins et celle de la faune.

Pour cette raison, le brûlage des déchets végétaux est interdit toute l'année.



Les coupes de végétaux, c'est de "l'or vert" pour votre jardin elles peuvent servir gratuitement à faire votre compost, à pailler vos massifs et arbres pour conserver l'humidité du sol et limiter les herbes indésirables. Consultez les conseils du PNR : Litière ou Paillage



STATIONNEMENT GÊNANT DEVANT ÉCOLE ET MAIRIE



En octobre 2025, la municipalité a relancé une campagne de sensibilisation aux parents de l'école afin de les prévenir sur l'interdiction de stationnement devant l'école/médiathèque aux heures de rentrée et sortie des enfants. Les accès à cet espace doivent être laissé libre afin de laisser les bus scolaires accéder pour déposer des enfants scolarisés à Dampierre et/ou monté des collégiens se rendant à Fraisans. Trop régulièrement, des tensions émergent entre les conducteurs de voitures et les conducteurs des bus et plus rarement, des incidents arrivent.

Rappel des faits sur les dernières années :

- Un véhicule recule et manque d'écraser contre le bus scolaire un agent ALSH et un enfant
- Un véhicule recule et tape la poussette d'une assistante maternelle de Dampierre
- Un véhicule en stationnement empêche le bus de circuler mettant en retard les enfants.



Pancarte interdiction stationnement marché le dimanche

FRELON ASIATIQUE À PATTES JAUNES



Le frelon asiatique à pattes jaunes (*Vespa velutina*), insecte invasif originaire d'Asie, a été signalé en France en 2004, dans le Lot et Garonne. Depuis, cette espèce s'est parfaitement habituée à notre climat et est arrivée pour la première fois en Bourgogne Franche-Comté en 2008, à Pouilly en Auxois (21).

LE RECONNAÎTRE

Le frelon asiatique à pattes jaunes, *Vespa velutina*, est à dominante noire, avec une large bande jaune-orangée à l'extrémité de l'abdomen. La face de la tête est orange et le bout des pattes jaunes. Il mesure de 20 à 30 mm. Son vol est agile et rapide.

IMPACTS

IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Prédateur d'insectes et d'araignées, il s'attaque notamment aux hyménoptères sociaux comme les guêpes et les abeilles. En cas de fortes populations de nids, la prédation contribue à l'affaiblissement de ces espèces par le Frelon asiatique. De fait, c'est également un vrai fléau pour l'apiculture, l'impact pouvant entraîner jusqu'à la disparition de colonies dans un rucher.

IMPACT SUR L'HOMME

Seul, il est peu agressif envers l'homme, mais il faut être vigilant à proximité d'un nid (moins de 10 m) car les frelons asiatiques peuvent attaquer en grand nombre. Comme tout hyménoptère (guêpes, frelons, abeilles, ...) la pique est douloureuse et peut entraîner une réaction allergique. Dans le cas d'une réaction prononcée, consultez un médecin en urgence.

CYCLE BIOLOGIQUE

La fondatrice construit seule, dès le début du printemps, un premier nid dans un endroit abrité (nid primaire). C'est une sphère



de 5 à 10 cm de diamètre avec une ouverture vers le bas. A partir de l'été et lorsque l'emplacement ne convient plus (manque de place ou dérangement), la colonie migre et construit un second nid, souvent dans des arbres à plus de 10 m de haut (plus rarement dans des bâtiments ou des haies). Ce nid secondaire est sphérique à piriforme avec une ouverture latérale.

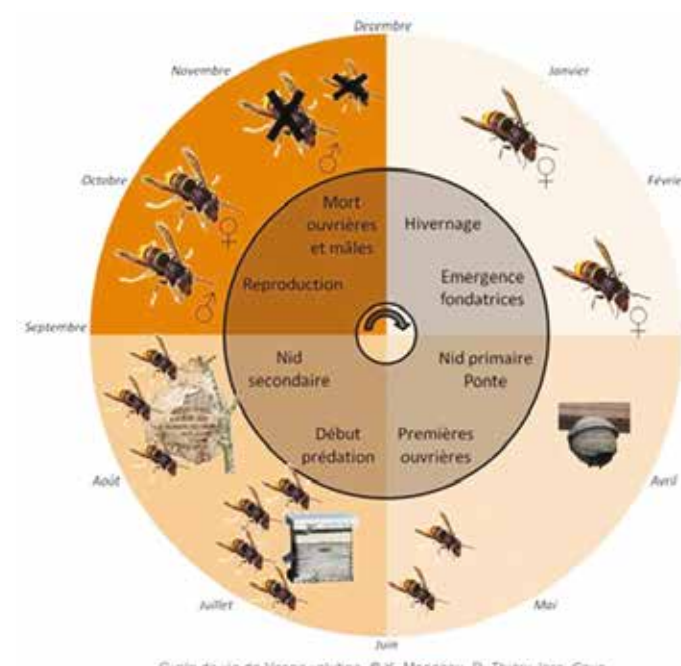
PROTOCOLE REPÉRAGE DES NIDS PRIMAIRES

Que faire en cas de suspicion de la présence d'un frelon asiatique ou d'un nid occupé ?



STRATEGIE NATIONALE DE LUTTE

La présence du Frelon à pattes jaunes est réglementée en France : l'introduction sur le territoire, y compris le transit sous surveillance douanière, l'introduction dans le milieu naturel, la détention, le transport, le colportage, l'utilisation, l'échange, la mise en vente, la vente ou l'achat de spécimens vivants sont interdits sur tout le territoire métropolitain et en tout temps. Les têtes de réseau des organismes à vocations sanitaires FREDON France et GDS France ont publié en février 2024 un plan national de lutte contre l'insecte, axé sur la protection des ruchers, de la biodiversité et de la santé humaine.



PIEGEAGE DE PRINTEMPS

L'efficacité du piégeage de printemps sur la réduction des populations de frelons à pattes jaunes n'est toujours pas démontrée. Par ailleurs, la coordination d'un piégeage de printemps est extrêmement compliquée à mettre en place (maillage du territoire, suivi du dispositif).

De plus, un piégeage mal réalisé est potentiellement très dommageable pour la biodiversité, puisque qu'à cette période, les autres insectes capturés peuvent également être des reproducteurs, anéantissant donc de fait toute la descendance de ces insectes.

La destruction des nids reste la meilleure technique pour diminuer la pression des populations de frelons à pattes jaunes.

Toutefois, si vous décidez de mettre en place du piégeage de printemps, ne le faites qu'avec les pièges les plus sélectifs (cf Stratégie Nationale de Lutte ci-dessus : piège Beevital, grille Neoppi et piège japonais, dans l'état actuel des connaissances et des évaluations), et vérifiez régulièrement le contenu des pièges afin de libérer au plus vite les insectes non-cibles piégés, voire retirez le piège. Un moucheron, même s'il ressemble aux autres, peut appartenir à une espèce rare et/ou indispensable à l'écosystème.

A noter que même si les insectes ressortent, le séjour, même court, dans un piège peut avoir un impact sur leur survie ou leur fécondité (excès de chaleur, humidité, etc.).



PLAN DE LUTTE REGIONAL

2024 : Grâce à la mise en place d'un partenariat entre les Organismes à Vocation Sanitaire dans le domaine animal (GDS BFC) et végétal (FREDON BFC), et au concours financier du gouvernement via le Fonds Vert, un plan de lutte régional contre le frelon



ATTESTATION SUR L'HONNEUR Campagne 2025

Dans le cadre de la sollicitation de l'aide financière à la destruction des nids de frelons asiatiques à pattes jaunes, je soussigné(e), _____ (nom-prénom), en tant que particulier, déclare :

- ☐ Ne pas avoir déjà bénéficié d'une première aide à la destruction de nids de frelons asiatiques à pattes jaunes pour ce dossier.
- ☐ Avoir bénéficié d'une aide à la destruction d'un montant de _____ euros de la part de _____ (exemple : aide financière de la commune, de la communauté de communes, d'un syndicat) pour ce dossier.

En cas de problème avec mon dossier d'indemnisation, je peux être recontacté(e) à l'adresse e-mail _____ et par téléphone au 0 _____.

Date : _____ Signature : _____

Toute fausse déclaration mène au recouvrement complet de l'aide financière délivrée.

Document à renvoyer, accompagné des autres pièces justificatives dont la liste est disponible dans le Protocole, sur notre plateforme de dépôt de dossiers en ligne : <https://fredon.fr/bourgogne-franche-comte/demande-dindemnisation-frelon>



asiatique à pattes jaunes a pu être déployé sur une grande partie de la région BFC en 2024.

Celui-ci a principalement consisté à : informer/sensibiliser, animer les réseaux de désinsectiseurs et de référents, participer à la gestion de la plateforme de signalement et indemniser financièrement les destructions de nids.

2025 : Le plan de lutte se poursuit pour cette nouvelle campagne, selon des modalités similaires au programme 2024.

INDEMNISATIONS 2025

Pour vérifier l'éligibilité de votre demande d'indemnisation, consultez le protocole 2025 ci-contre :

Pour déposer une demande d'indemnisation d'une destruction de nid de frelon à pattes jaunes réalisées à partir du 19/08/2025, <https://fredon.fr/bourgogne-franche-comte/demande-dindemnisation-frelon>

En 2024, MDP à Dampierre avait créé un piège efficace de lutte contre le frelon asiatique.



Pour se procurer le piège, il faut se rendre sur le site unesaisonabeilles.com. Il suffit de visser le piège sur un bocal en verre.

PROTOCOLE 2025

Aide financière à la destruction des nids de frelons asiatiques à pattes jaunes

FREDON BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

A DESTINATION DES PARTICULIERS :

- J'ai fait détruire le nid après le 18 août 2025 et avant la fin de l'enveloppe qui sera annoncée sur notre site internet
- L'entreprise qui a détruit le nid est-elle bien adhérente à la Charte de bonnes pratiques ?
- Le détenteur du nid demandant une participation financière bénéficie-t-il déjà d'une autre aide ?
- Dans le cas où le détenteur bénéficie déjà d'une aide, le montant qui sera apporté via le financement par le Fonds Vert ou le Conseil Départemental du Jura viendra compléter cette première aide, à hauteur de 50€ maximum, jusqu'à 100€ dans le département du Jura, et sans dépasser le coût total de la destruction.

Conditions d'octroi qui seront vérifiées par FREDON Bourgogne Franche-Comté :

- Habiter dans l'un de ces départements : 21, 25, 39, 70, 71, 90
- Faire détruire le nid de frelons à pattes jaunes par une entreprise de désinsectisation RÉFÉRENCÉE DANS LA CHARTE DE BONNES PRATIQUES.
- En tant que détenteur du nid, avoir payé la facture émise par l'entreprise de désinsectisation.
- Déposer sur notre plateforme de dépôt en ligne, accessible depuis la page d'accueil du site internet de FREDON BFC :
 - la facture ACQUITTÉE, comportant le nom de l'espèce détruite
 - une attestation sur l'honneur (version FREDON BFC)
 - un RIB
 - une photo du nid

Pour déposer mon dossier, je dois :

Document à renvoyer, accompagné des autres pièces justificatives dont la liste est disponible dans le Protocole, sur notre plateforme de dépôt de dossiers en ligne : <https://fredon.fr/bourgogne-franche-comte/demande-dindemnisation-frelon>

Déposez votre dossier et retrouvez le modèle obligatoire d'attestation sur l'honneur sur <https://fredon.fr/bourgogne-franche-comte/demande-dindemnisation-frelon>



LA COMMUNICATION À DAMPIERRE

Il faut parfois être acteur de son village et être informé des actualités et événements sur la commune. Pour cela, je vous invite à vous orienter sur les différents outils de communication.

LES SUPPORTS NUMÉRIQUES :

- **Le site internet** permet, pour celles et ceux qui recherchent une information communale. On peut retrouver notamment les actualités (travaux, arrêtés temporaires, fermeture secrétariat...), l'agenda (mairie, associations, événements, ...), mais également l'ensemble des éléments d'une vie communale (bâtiments, anciens bulletins communaux, arrêtés, élus, ...). Il convient d'aller le regarder de temps en temps afin de rester informé sur les événements du moment.

- **La newsletter ou lettre d'information**, qui, distribué informatiquement chaque début de mois, permet aux abonnés d'avoir une vue sur les événements du mois précédant et d'annoncer ceux à venir. On peut trouver par exemple la vie des associations, du foyer logement, des travaux de mairie, le rapport des conseils municipaux... L'inscription à cette lettre d'information est possible dans la rubrique actualité du site internet de Dampierre.

- **L'application INTRAMUROS** pour la diffusion rapide des actualités et agendas de la commune.

- **L'application Facebook**. Une grande partie des informations sont retransmises sur ce réseau social.

LES SUPPORTS PAPIERS :

- **Les flyers**. Ils sont distribués dans les boîtes aux lettres afin de s'assurer que l'information passe auprès de chacun.

- **Les affichages**. En 2025, les agents municipaux ont réalisé un support d'affichage afin de les regrouper. Il est installé à l'entrée du village, bien visible des conducteurs (voir photo).

- **Le bulletin communal**, distribué à chacun des administrés, offre la possibilité de revoir les événements communaux de l'année passée et d'annoncer ceux à venir. C'est un rapport sur l'activité des élus suivant les commissions et de la vie communale.

LES RÉUNIONS DE QUARTIER :

- Les réunions de quartier sont utilisées par parcinomie afin d'échanger sur des problématiques de secteur. Cette année, elles ont principalement eu lieu sur le secteur du grand domaine à la suite des travaux d'aménagement du lotissement.

POINT SUR LA BASE ADRESSE :

Rappel : Pourquoi repenser la base adresse ?

Afin de garantir une adresse normalisée à l'ensemble des administrés avant le 1^{er} juin 2024 conformément à la loi 3DS.

Cette démarche est cruciale pour assurer l'accessibilité des services, l'intervention des secours et le raccordement à la fibre. Par exemple pour notre commune, il existe la rue du grand verger et la rue du verger. Cette proximité de noms entraîne des problématiques de double. Les GPS ne font pas forcément la différence. Avec la base adresse, les pompiers pourront faire la différence rapidement entre ces deux rues.

Une commission a été créée en octobre 2025 afin de proposer au conseil municipal de nouvelles nomenclatures pour les rues qui font doublons. Ces nouvelles nomenclatures seront proposées à la poste qui gère cette base adresse.

Aurélien Philippe - 3^{ème} adjoint à la communication



Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours !



COMMISSION D'ACTION SOCIALE

Au sein d'une commune, il n'existe plus de **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**. Néanmoins notre commune continue à dédier une partie de son budget en aide aux personnes en difficulté financière et/ou fragilisées socialement. Nous mettons en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale en collaboration avec l'assistante sociale pour lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap et de gérer différentes structures destinées aux enfants au profit des habitants de la commune.

Même si les situations sont rares, des dampierrois se retrouvent face à des situations compliquées. En lien avec les instances sociales et les familles, la municipalité s'efforce de toujours trouver une solution afin de venir en aide.

Si vous êtes en difficulté, prenez contact avec votre le secrétariat pour tout renseignement.



LES GRANDES MANIFESTATIONS DU VILLAGE

REPAS DES AÎNÉS

Ils étaient plus de 100 à participer aux repas des aînés 2024 organisé par la commune de Dampierre. La municipalité s'était offert les services du traiteur de Gendrey « Fleury ». Le repas composé d'une entrée sur thème foie gras, puis du cerf accompagné d'un gratin dauphinois et petit verre de vin, desserts savoureux, nos aînés ont apprécié cette journée conviviale et festive qui s'est poursuivie en musique. Pour certains, quelques pas de danse aux rythmes rock et musette, ont terminé l'après-midi dans la bonne humeur. DJ Yohan de Rioz s'est chargé de l'animation de ce repas.



Laure Valentin, entouré de son équipe municipale était présent à ce traditionnel repas : *"Nous sommes heureux de voir ici aujourd'hui, dans cette salle autant des aînés de la commune. J'en suis particulièrement heureuse avec notamment près de 10 anciens du foyer logement. C'est aussi l'intérêt de ce type de manifestation. Cela permet de rencontrer des personnes qui viennent souvent d'horizons totalement différents."* Cette année encore, le repas des aînés a eu un réel succès. L'opération sera renouvelée le 13 décembre 2025.



FÊTE DE DAMPIERRE LES 27 ET 28 JUIN

L'Association de la fête mène diverses actions dans l'année afin de créer de la convivialité au sein du village. Elle met un point d'honneur à organiser une belle fête de village afin de réunir sur deux jours différents acteurs de la vie dampierroise. La municipalité remercie l'ensemble des participants et spectateurs de ces journées.

VENDREDI 27 : TOURNOI DE PÉTANQUE

34 Doublettes et une très bonne affluence pour ce premier tournoi de pétanque. Le tournoi a débuté à 19h et s'est terminé vers 3h30 sans jouer la finale (heure tardive oblige). Ci-dessous les vainqueurs en doublette et tir de précision.



PLOUF ... ET REPLOUF

Duo de natation synclovisée (adapté au public sourd et malentendant!) De gouttelettes en remous, d'éclaboussures en glissades, la maladresse se fait une invitée de marque pour le plaisir de chacun. Près de 50 spectateurs ont pu assister à ce moment humoristique à l'ombre dans le parc du foyer logement.



LE CHALLENGE JACQUES TOURNOUX

Le traditionnel challenge Jacques Tournoux s'est déroulé le samedi 28 juin. Il a débuté vers 10h après l'inscription d'environ 10 équipes. Après consultation, environ 5 équipes ont composé la poule des adultes et 5 équipes pour la poule



Ce spectacle organisé par l'ADLF a surpris les spectateurs qui sont sortis ravis de ce show.

DURANT LA JOURNÉE DES STANDS POUR TOUS

Quelques stands étaient disposés, d'ici de là, pour le plaisir de chacun. Casse boîte, maquillage, exposition peinture et présentation de l'association des anciens combattants...



APÉRITIF DE LA MAIRIE ET PRÉSENTATION DES DANSES DU FOYER RURAL

En lien avec l'ADLF (Association de la fête) et le Foyer Rural, la municipalité avait organisé, en même temps que les démonstrations de danse (Rock, zumba), un apéritif dinatoire.



Près de 100 personnes ont pu rencontrer les élus et se divertir pendant que les danseurs s'exécutaient. Cet apéritif est prévu chaque année lors de la fête du village. Il permet aux élus et administrés d'échanger sur la vie du village.

CONCERT DE MUSIQUE DU GROUPE ECLIPS

Alors que la luminosité tombait, à partir de 20h, l'ADLF avait organisé un concert de musique. Elle avait retenu le groupe de rock ECLIP'S. Ces derniers ont interprété nombreux morceaux de rock bien connus (Queen, Johnny Hallyday, ...)

CONCLUSION DE CETTE BELLE JOURNÉE PAR LE SPECTACLE DE FEU

Cette année, la municipalité n'a pas pu trouver un site convenable pour le tir de feu d'artifice. Elle a dû changer le spectacle à offrir. C'est donc par un spectacle de feu de la compagnie OULHAM de mont-sous-vaudrey que cette journée s'est clôturée. Les spectateurs (notamment les enfants) ont été ravis de voir ces artistes du feu. Les braises s'illuminant dans la nuit, ce spectacle fût magique.



CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

Honorer la mémoire de ceux qui ont combattu pour défendre les valeurs de la République, rendre hommage à toutes les victimes des guerres mais aussi transmettre la mémoire des conflits aux jeunes générations, tels sont les objectifs des cérémonies commémoratives.

Cette année, à Dampierre, la municipalité avait décidé de prendre en charge la cérémonie du 8 Mai et mettre à l'honneur Mr Michel Falconnet, le plus ancien des administrés Dampierrois, qui a été décoré de la Légion d'honneur.

La cérémonie a été organisée en étroite liaison entre la municipalité, la famille du décoré, les anciens combattants, Luc Barthelet, président départemental du Souvenir Français et décoré de la Légion d'honneur et Fabrice Barrand, président des Opex (opérations extérieures). Une remise de médailles se doit de respecter un protocole bien précis.

La lettre du ministère des Armées a été lue avant l'appel aux morts, puis *La Marseillaise* et le *Chant des partisans*, chantés par les enfants de Fraisans. Michel Falconnet a reçu la Légion d'honneur et Claude Matrot la Croix du combattant des mains de Luc Barthelet, président des décorés de la Légion d'honneur de Dole, devant près de 400 personnes.

La municipalité a remercié l'ensemble des participants : la famille Falconnet, le Département et Jura nord, l'ancien député Gilbert Barbier, les sept maires des communes environnantes, la gendarmerie, les pompiers, et les différentes associations telles que le Souvenir français.

Une petite exposition à la salle polyvalente, réalisée par Annie Guillemain, retraçait la vie de Michel Falconnet, engagé dans la Résistance et maire de Dampierre pendant de nombreuses années.

Cette distinction, remise à Mr Falconnet, lui était attribuée dans le cadre de son investissement de militaire et son investissement dans la commune de Dampierre pendant de nombreux mandats comme maire.

Les agents municipaux avaient proposé de repeindre le soldat du monument aux morts aux couleurs du « poilus » avant la cérémonie.

Aurélien Philippe - 3^{ème} Adjoint

REMISE DE LA LÉGION D'HONNEUR À M. FALCONNET



TRAIL SAUV QUI PEUT - 3^{ÈME} ÉDITION

Laure Valentin, maire de Dampierre, était ravie ce dimanche 28 septembre. Dans sa commune, s'est tenu un trail associatif dans l'unique but de venir aider et apporter du soutien à l'association SAUV QUI PEUT.



Ils étaient près de 300 inscrits aux 3 parcours afin de convenir à un large public : 94 coureurs étaient inscrits pour le trail du 13 km, 66 pour le 17 km et 148 pour la marche de 6 km. Une participation de 1 € du km était demandée à chacun des participants.

Pour rappel, l'association SAUV QUI PEUT présidée par Mme Pauline Ecoffet a pour but de trouver des fonds afin de créer un logiciel pour améliorer la prise en charge des enfants en détresse vitale.

Une cinquantaine de bénévoles ont participé au balisage, tracé, suivi de la course et gestion de la buvette et petite restauration sur place.

L'association remercie l'ensemble des participants et des entreprises qui ont aidé au projet.

Réservez dès maintenant votre date pour l'année prochaine, le trail aura lieu le dimanche 27 septembre 2026

Laure Valentin, Aurélien Philippe

FORUM DES ASSOCIATIONS

Dimanche 7 septembre, la municipalité de Dampierre a organisé la 4^{ème} édition du forum des associations.

Cette journée permet aux acteurs de la vie du village de promouvoir leurs activités et accueillir d'éventuels nouveaux membres. Une dizaine d'associations ont répondu présentes telles que Foyer Rural, la ruche aux idées, APPMA FRD pêche, AMAP de la source,... La croix rouge était également présente. Peu de monde s'est déplacé sur cette matinée pour découvrir le monde associatif. Certaines ont accueilli de nouveaux membres. Le but d'un tel évènement va bien au-delà, il permet de réunir des membres actifs du village. Merci à eux.



les forges
ESPACE CULTUREL Fraisans

Saison culturelle 2025 / 2026



Sam 17 JAN **CONTE & MUSIQUE** Résistances 4 : Ines 1943
 Sam 17 JAN **CONTE & MUSIQUE** Résistances 5 : Joseph 1960
 Ven 23 JAN **FILM DOC.** Nature : pour une réconciliation Ven
 30 JAN **THÉÂTRE** Hercule et les missives
 Mer 18 FÉV **CINÉMA**
 Sam 21 FÉV **THÉÂTRE** Le mariage forcé
 Mer 4 MAR **CINÉMA**
 Sam 7 MAR **BAL FOLK**
 Sam 28 MAR **CIRQUE** Soliloques
 Mer 12 AVR **CINÉMA**
 Sam 25 AVR **CONCERT** Atouboudchan
 Jeu 14 MAI **MARCHE D'ART CONTEMPORAIN** Fraisiac
 Mer 20 MAI **CINÉMA**
 Mer 24 JUIN **CINÉMA**

espacecultureldesforges@gmail.com 06 47 04 01 57

lesforgesdefraisans.com



LE MOT DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL À PRODUCTION D'EAU POTABLE

Le SIED et le SAEP ont fusionné le 1^{er} janvier 2025.

Vous pouvez désormais nous contacter aux coordonnées ci-dessous :
 12, rue de BLANCHOTTE - 25440 QUINGEY
 03 81 52 19 78 - aep.syndicat1@orange.fr



MÉDIATHÈQUE JURA NORD

La Médiathèque Jura Nord, c'est le réseau de lecture publique de la Communauté de communes Jura Nord. Un réseau de 2 médiathèques, l'une à Gendrey et l'autre à Dampierre, ainsi que d'un point lecture situé à Montmirey-la-Ville.

MODE D'EMPLOI

Chacun peut venir dans les médiathèques Jura Nord gratuitement pour lire sur place, profiter des animations, jouer. Pour emprunter, il faut être inscrit :

- inscription individuelle : 10€ par an
- inscription familiale : 13€ par an
- Gratuit pour les détenteurs d'une carte Avantages Jeunes.
- Gratuit pour les assistantes maternelles (abonnement professionnel).

QU'EST-CE QU'ON PEUT Y EMPRUNTER ?

On peut y emprunter des livres évidemment : romans, documentaires, BD, manga. Et des livres en gros caractères, des livres adaptés (livres pour dyslexiques et FALC Facile à lire et à comprendre) et des magazines.

Mais aussi des DVD, des CD, des livres audios, des partitions, des liseuses.

Et encore des jeux : jeux de société, des jeux vidéo (Switch, PS4 et PS5), des jeux extérieurs (Molky,...)

A noter : une nouveauté à la médiathèque de Dampierre, un espace jeux tranquille avec des jeux de société pour jouer sur place.



C'EST ÉGALEMENT :

- des services : cours informatique, portage à domicile, grainothèque
- une offre numérique avec le site JUMEL avec du cinéma, de la musique, de la presse, de l'autoformation (langue, soutien scolaire, permis...), et du prêt de livres numériques
- des animations pour tous : contes, ludothèque, atelier, projection, rencontre d'auteur, spectacle...

C'EST AUSSI DES LIEUX DE PERMANENCE :

- MISSION LOCALE : 1 rdv hebdomadaire avec J. Pirrong de la Mission locale (accompagnement des 16-25 ans) le ven-

dredi après-midi à la médiathèque de Gendrey

- CAUE : 1 rdv mensuel avec M. Fretti, architecte-conseil (le 4^e lundi matin de chaque mois) à la médiathèque de Gendrey
- AJENA - Ma prim'renov : 1 rdv mensuel avec L. Traoré, conseiller énergie (1 vendredi matin par mois)

Toutes les infos (tarifs, horaires, services, animations...) :

<https://mediatheque.jura-nord.com/>

[f Mediathequejuranord](#)

[i mediathequejuranord](#)

PRÊT D'OBJETS

La médiathèque Jura Nord développe un fonds d'objet et matériel numérique pour le prêter. Les usagers peuvent déjà emprunter :

- des liseuses
- 1 lecteur Victor (1 lecteur audio de livres)
- 1 lecteur DVD
- 1 platine vinyle avec une sélection d'une vingtaine de vinyles
- des Lunii (boîtes à histoires pour 3-6 ans et 6-9 ans)

En projet en 2026 : prêt de console Nintendo Switch et boîtes Lego



Et des animations toute l'année...

AU PROGRAMME EN 2026

- **Samedi 24 janvier** : Nuit de la lecture sur le thème « Villes et campagne ». En partenariat avec la Médiathèque de Saint-Vit : concours ludiques...
- **Mardi 3 mars 19h** à la médiathèque de Gendrey : conférence sur l'Intelligence Artificielle
- **Samedi 7 mars** : 2^e Fête du Re (réemploi, réparation, recyclage) à Gendrey en

partenariat avec le comité des fêtes de Gendrey : atelier, bricolage, spectacle...et vide-dressing.



- **Du 23 mars au 4 avril** : le musée numérique itinérant Micro-Folie pose ses valises une semaine à la médiathèque de Gendrey puis une semaine à la médiathèque de Dampierre. Un musée numérique de plus de 5000 œuvres (avec tablettes, réalité virtuelle...).



- **Mercredi 8 avril** : Médiathèque de Dampierre : spectacle pour jeune public de Natalie Tual, musicienne et auteur jeunesse (Bulle et Bob, ...)



- **Samedi 6 juin** : l'incontournable Fête du jeu à Gendrey. Avec toujours au programme, jeux de société, jeux vidéo et rétrogaming, animations pour tout petits, etc. En partenariat avec l'ABC et le comité des fêtes de Gendrey, mais aussi les services petite enfance Jura Nord, la ludothèque La Toupie, le magasin Les jeux de la Comté, et l'association Jura Geek.



A suivre toujours les animations régulières :

- Petit tu lis : une demi-heure d'histoires le premier mercredi du mois à Dampierre (7 janvier, 4 février, 4 mars, 1^{er} avril, 6 mai, 3 juin)
- les Contes de Maggie et les après-midi jeux avec Aurélien de la ludothèque La Toupie pendant les vacances scolaires.
- Les cours d'informatique chaque mardi sur inscription : avec des séances thématiques (initiation clavier, Excel, montage vidéo, Intelligence artificielle) et des séances individuelles à la demande (voir le programme sur le site de la médiathèque)

SERVICE DE PORTAGE À DOMICILE

si vous ne pouvez pas vous déplacer, la médiathèque vient à vous. En effet, avec l'association ABC (Les Amis de la Bibliothèque de la Comcom), la médiathèque Jura Nord propose un service de portage à domicile de documents. Les personnes ne pouvant pas se déplacer, même provisoirement (accident, ...) peuvent bénéficier du portage à domicile. Une fois par mois, livres, revues, CD, DVD, livres en gros caractères leur sont apportés par des bénévoles, moyennant une inscription individuelle (10€ par an). contact : mediatheques@jura-nord.com ou 03 84 81 08 88



SOLIDARITÉ

A la résidence autonomie de Dampierre, deux grands-mères, Madame Bernadette Rabouillot et Madame Renée Dubiez tricotent patiemment des carrés de laine qu'elles assemblent pour en faire des couvertures.

Ces couvertures bien chaudes partent chaque année à Lourdes où elles sont très utiles pour couvrir les malades jurassiens qui partent en pèlerinage.

Mais ces dames commencent à manquer de laine !

Alors si dans vos armoires il vous reste des pelotes de laines même entamées, elles seraient très heureuses que vous leur apportiez ou que vous les déposiez à la mairie qui transmettra.

Ce serait de votre part un beau geste de solidarité !

*A gauche Mme Rabouillot, à droite Mme Dubiez
Au centre le curé de notre paroisse, le Père Patrick Gorce*



Résidence Georges Bourgeois
À Dampierre

Un cadre de vie agréable, sécurisé et stimulant pour bien vivre !

Vous avez plus de 60 ans, vous êtes autonome, et vous recherchez un lieu de vie à la fois paisible, vivant et sécurisé ?

Bienvenue à la Résidence Autonomie Georges Bourgeois

Un lieu pensé pour votre bien-être !

03 84 81 30 25

6 place Arthur Gaulard 39700 Dampierre
direction.fld@orange.fr

Des logements adaptés à vos besoins

Studio (18m²)	F1 BIS (32m²)	F1 TER (36m²)	F2 (45m²)
577,56€ /mois	827,49€ /mois	943,14€ /mois	1001,98€ /mois



Tous les logements sont privatifs, équipés et vous assurent calme et confort.

Des activités régulières pour une vie pleine de liens

- Gym douce
- Chants
- Jeux
- Rires et Échanges
- Ateliers Conviviaux
- Messes Mensuelles
- Ateliers mémoire
- Animations pour préserver l'autonomie et la mobilité

Un accompagnement attentif, au quotidien

- ✓ Présence 7j/7
- ✓ Liberté et Autonomie
- ✓ Salle de restauration
- ✓ Salon partagé
- ✓ Espace de détente
- ✓ Salle TV
- ✓ Jeux
- ✓ Lecture

Restauration et Prestations

- Repas à 11,50€
- Prestations d'accompagnement : 127,90 €/mois
- Coiffeur et pédicure présents tous les mois (sur demande)

Envie d'en savoir plus ou de visiter ?

Nous serons ravis de vous accueillir et de vous faire découvrir notre résidence.

CONTACTEZ-NOUS !

03 84 81 30 25

SICTOM DE LA ZONE DE DOLE : FONCTIONNEMENT ET MISSIONS

UNE COLLECTIVITÉ EN LIEN AVEC PLUSIEURS ACTEURS

Le SICTOM de la zone de Dole est composé de 4 adhérents : le Grand Dole, La Plaine Jurassienne, le Val d'Amour et Jura Nord. Il assure la gestion du service public de collecte afin de valoriser les déchets ménagers et assimilés.

Le SICTOM de la zone de Dole est lui-même adhérent au SYDOM (syndicat de traitement des déchets du Jura), à qui il confie le traitement des déchets collectés (incinération, tri et enfouissement).



DE NOMBREUX SERVICES DE COLLECTE DE PROXIMITÉ

Service public destiné en premier lieu aux ménages, le SICTOM assure la collecte en porte à porte des bacs à déchets résiduels et recyclables (plus de 70 000 bacs) et en points d'apport volontaire auprès des 86 989 habitants du territoire. Elle collecte également les déchets ménagers des collectivités territoriales, des établissements publics et de certains professionnels.

Le SICTOM de la zone de Dole gère 9 déchèteries et une végétation. Grâce à leur implantation, chaque foyer dispose d'une déchèterie accessible en 10 minutes en moyenne en voiture.



Il assure également l'implantation, la maintenance et la collecte des différents points d'apports volontaires de papier, verre, biodéchets, déchets verts... (au total : environ 700 points d'apports volontaires). La collecte des textiles est confiée à Coop'Agir.

UN SITE POLYVALENT

Installation Classée Pour l'Environnement (ICPE), le site du SICTOM, à Brevans, rempli de nombreuses fonctions : le traitement des biodéchets et des déchets verts, via une compostière de 13.000 m². Ce traitement permet de transformer les déchets organiques en broyat, puis en compost. Le compost ainsi produit est ensuite récupéré par les agriculteurs locaux partenaires, afin de naturellement nourrir et protéger leurs sols.

Le pré-traitement du carton et du polystyrène est également assuré par le SICTOM : compaction et mise en balles avant transfert pour recyclage.



POURQUOI TRIER SES DÉCHETS ?

Le tarif de l'incinération (bacs gris) augmente fortement depuis plusieurs années, notamment à cause de l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP).

Le tri coûte 80% moins cher que l'incinération, il est donc indispensable que tous les emballages soient dans le bac de tri, afin de maîtriser au mieux l'évolution du coût de gestion des déchets et permettre la revalorisation et la réutilisation de matières premières.

Vous triez plus et votre bac recyclable devient trop petit ? Contactez le SICTOM de la zone de Dole : la maintenance et le changement sont gratuits. Tél : 03 84 82 56 19 (du lundi au vendredi : 8h - 12h et 13h - 17h) ou via les formulaires sur le site web du SICTOM.

Et, pour vos biodéchets (restes alimentaires, le SICTOM de la zone de Dole met à disposition des composteurs, pour 20€ (subventionné à hauteur de 80%). Si vous ne disposez pas encore d'un composteur, vous pouvez venir en récupérer un directement sur place, au 22 allée du Bois, à Brevans.

Le tri est également indispensable dans les déchèteries pour limiter le recours à l'enfouissement (benne tout venant), dont le tarif continuera à augmenter fortement dans les années à venir, car également soumis à la TGAP (cf ci-dessus). Il est donc essentiel de suivre les consignes de tri délivrées par les gardiens de déchèteries, afin que les déchets déposés soient affectés à la bonne benne, afin d'être revalorisés.

Vous trouverez un petit rappel des consignes de tri en page suivante.



DÉCHETTERIES

LE BON SENS DU TRI

COMPOSTEUR

Composteur

Compostez dans votre jardin

Coûts : 0



RESSOURCERIE



Electroménager, TV, HiFi, Vidéo



Mobiliers, Vélo



Vaisselle



Vêtements, maroquinerie, chaussures et couvertures



Livres et jouets, CD et DVD

Ressourcerie
Objets pouvant être réutilisés
Coûts : 0

POINT TRI

"POINT TRI" en Apport Volontaire

Recyclage des matériaux
Coûts : €

Emballages en Verre (bouteilles, bocaux, flacons et pots en verre alimentaire)

Papiers (journaux, revues, magazines, enveloppes, prospectus...)

Textile (vêtements, chaussures, petite maroquinerie, linge de maison, bagagerie)

BAG JAUNE / BLEU



Bouteilles, flacons, pots, sacs, films et barquettes en plastique



Cartons, cartonnets, briques alimentaires



Cannettes, boîtes de conserve, aérosols en aluminium et acier

VRAC, VIDE, EGOUTTE

Uniquement les emballages ménagers recyclables

Coûts : €€€

DÉCHETERIE

DÉCHETERIE

Déchets à trier par matière pour le recyclage, la valorisation matière ou énergétique

Coûts : €€



Ferraille



Batteries véhicules



Polystyrènes de calage



Bois



Gros cartons



Plastiques durs



Gravats



Pneus



Déchets chimiques, (huiles moteur, peintures, solvants, produits phytosanitaires, cartouches)



Matelas, mobilier



Déchets d'équipement électrique et électronique



Piles, batteries, accumulateurs (ou point de collecte)



Éclairages (ou point de collecte en magasin)

BAG GRIS



Déchets d'hygiène, (coussins, masques jetables, mouchoirs en papier...)



Déchets d'entretien, (lingettes, éponges, essuie-tout usagé imbibé de produit...)



Restes de viande et poisson (les autres déchets alimentaires sont compostables)



Divers déchets (vaisselle cassée, liège, poussière, en petite quantité)

En sac fermé

Déchets Ordures Ménagères restants

Coûts : €€€€

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

L'ASSOCIATION DE LA FÊTE : UN PILIER DE LA CONVIVIALITÉ À DAMPIERRE

Toute l'année, l'Association de la Fête s'investit pour animer la vie locale et renforcer les liens entre les Dampierrois. Son événement phare, la Fête du Village, est un moment fort qui rassemble, sur deux jours, habitants, associations et acteurs locaux autour de parages. L'association adresse ses vifs remerciements à tous les participants, bénévoles et spectateurs pour leur enthousiasme et leur présence, essentiels à la réussite de ces journées festives.

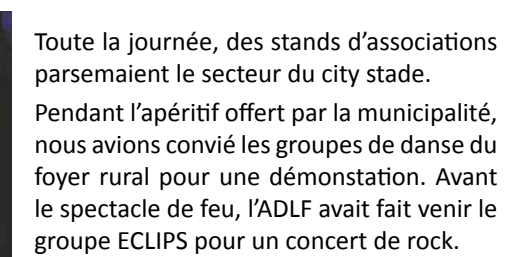
C'est au travers de la fête du village que notre association s'exprime le plus ... mais pas que !!!!

Voir article sur la fête du village.

Cette année, nous avons maintenu la fête du village sur deux journées. La première soirée a été consacrée à un tournoi de pétanque. La journée du samedi avait pour but de rassembler les associations de notre commune autour d'une grande fête. Nous avons commencé la journée par le traditionnel challenge Jacques Tournoux en hommage à son créateur.



En milieu d'après midi, afin de se rafraîchir les idées, c'est avec beaucoup de légèreté que nous avons fait venir PLOUF...et REPLOUF. Ce spectacle humoristique et accessible aux publics sourds et malentendants a marqué les esprits par son originalité. Les rires ont fusé, et les spectateurs sont repartis ravis, emportant avec eux le souvenir d'un moment aussi drôle qu'inattendu.



Toute la journée, des stands d'associations parsemaient le secteur du city stade.

Pendant l'apéritif offert par la municipalité, nous avons convié les groupes de danse du foyer rural pour une démonstration. Avant le spectacle de feu, l'ADLF avait fait venir le groupe ECLIPS pour un concert de rock.

Fête de la musique

En septembre, l'Association de la Fête a relevé le défi en organisant deux concerts d'exception avec Chien Jaune et Musers. Slov Son & Lumières, partenaire technique, a assuré une logistique irréprochable avec professionnalisme et savoir-faire.



Le bureau de l'ADLF se mobilise pour vous préparer une fête du village 2026 mémorable !

Retenez dès maintenant les 27 et 28 juin 2026 – plus d'informations à venir.

A.D.N. : AGIR POUR LE DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE

A.D.N., Association franc-comtoise pour le Désarmement Nucléaire unilatéral de la France, a été créée le 30 juin 2015 à Dampierre.



Cette association rassemble des personnes qui cherchent à s'informer sur l'arme nucléaire en France et dans le monde. Notre but est de faire prendre conscience de l'inutilité et de la dangerosité de cette arme de destruction massive. Nous militons pour son abolition.

Nos réunions mensuelles ont lieu chaque 1er lundi du mois à 14h, à la salle municipale, place Gaulard à Dampierre.

Depuis sa création, notre association s'est engagée dans une stratégie de l'action non-violente en lien avec le **Mouvement pour une Action Non-Violente (MANV)** fondé notamment par Jean-Marie MULLER en 1974.

Nous sommes affiliés à **ICAN**, Campagne Internationale contre l'armement nucléaire. ICAN a reçu, en 2017, le Prix Nobel de la Paix pour son action qui a été à l'origine du **TIAN** : Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires, entré en vigueur le 22 janvier 2021 ; aujourd'hui 74 états ont ratifié ce Traité. Mais pas les nations possédant la bombe (au nombre de 9) dont la France, ce que nous déplorons. Nous souhaitons faire connaître cette Campagne et obtenir que notre pays signe le TIAN.

En 2024, le prix Nobel de la paix a été attribué à l'organisation japonaise Nihon Hidankyo pour son combat contre l'arme atomique. Le comité a décidé de récompenser le mouvement nippon qui rassemble les survivants des bombes nucléaires larguées par les Etats-Unis sur Hiroshima et Nagasaki, en 1945. Tous les membres de l'association A.D.N. se sont réjouis de cette récompense qui donne raison à toutes nos actions.

PLANTATIONS DE GINKGOS

Nous proposons aux communes la plantation d'un Ginkgo Biloba. Cet arbre a été choisi comme arbre symbole de vie parce qu'il a survécu à l'explosion de la bombe atomique à Hiroshima le 6 août 1945, à moins d'un kilomètre de l'épicentre.

Un premier Ginkgo Biloba a été planté solennellement sur le terrain municipal jouxtant l'église de Dampierre, le 9 janvier 2016. Depuis, d'autres ont suivi : Saint-Maur, Saligney, Pesmes, Vevy et Brevans, Besançon, abbaye d'Acey, monastère de Géronde (Suisse), abbaye de Hauterive (Suisse)...et d'autres à venir.

ACCUEIL DES CYCLISTES "PÉDALONS POUR LA PAIX" :

Cet été, Jean-Noël Causse, accompagné de quelques amis convaincus comme lui que la paix est essentielle au développement humain, matériel et social, a lancé un défi ambitieux : un périple de 2200 km à vélo de Grenoble à Budapest. Ce parcours à travers la France, la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche, la Slovaquie via l'Euro Vélo 6 a été initié pour refuser la guerre et construire la PAIX.

Le groupe a fait étape à Dampierre le jeudi 17 juillet. Accueillis par Lucien Converset et la mairie de Dampierre, ils ont pu installer leurs tentes auprès de l'église et du ginkgo Biloba, symbole de notre engagement.

Ce fut l'occasion d'une belle rencontre avec des représentants de diverses structures : Association pour le Désarmement Nucléaire, Réseau pour une Paix juste au Proche Orient, Accueil Citoyen des Réfugiés, les Amis de Gaby Maire, les Brigades Internationales de la Paix. (Sans compter les 2 ânes de Lulu !)



HIROSHIMA-NAGASAKI : C'ÉTAIT IL Y A 80 ANS.

Cette année, nous avons commémoré les tragédies des 2 explosions atomiques :

Le 6 août : devant le C.E.A. de Valduc et Place du Bareuzai à Dijon avec d'autres associations : nos amis du Collectif Jeune-Action de Dijon, le Mouvement de la Paix, Abolition des armes nucléaires, les Amis de la Terre Côte d'Or, Sortir du nucléaire 21, M.A.N Côte d'Or.
Le 7 août à Dampierre : Plus de 50 personnes venues de Dole, Besançon, Dijon... se sont réunies autour de Marc Morgan à la Salle des fêtes de Dampierre, membre de Trident Ploughshares (groupe d'activistes anti-armes nucléaires en Grande-Bretagne).
Le 8 août à Besançon : commémoration en partenariat avec la mairie de Besançon et le Mouvement de la Paix devant le ginkgo planté en 2020.

Les 8, 9 et 10 août : au festival Nologo à Fraisans



Le 9 août : au festival Les Résistantes à Briouze (61)

DANS CES CONTEXTES :

Nous dénonçons les crimes contre l'humanité commis à Hiroshima et Nagasaki, la course aux armements nucléaires qui continue et s'amplifie (12 121 ogives au niveau mondial, ce qui correspond à 350 000 bombes d'Hiroshima). L'utilisation de 100 ogives actuelles suffirait à détruire toute la planète.

Nous demandons...

- l'adhésion de la France au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), devenu depuis le 22 janvier 2021 la norme du droit international,
- le respect par la France de l'art. 6 du Traité de Non-Prolifération nucléaire (TNP) auquel elle a adhéré en 1992 et dont elle viole l'esprit et la lettre,
- Vérité et justice pour toutes les victimes des 2 000 explosions nucléaires dans le monde depuis 1945, dont 210 françaises (Sahara, Polynésie)
- et à terme, l'abandon total de l'arme nucléaire à titre d'exemple, et la reconversion à des activités pacifiques des sites CEA-DAM, dont celui de Valduc.

N'hésitez pas à nous soutenir et à nous rejoindre.

Merci à la municipalité de Dampierre de nous accueillir.

AMAP DE LA SOURCE - ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN D'UNE AGRICULTURE PAYSANNE

OBJECTIFS :

- Mettre en place un partenariat entre des consommateurs et un producteur, basé sur la livraison régulière de produits définis moyennant un abonnement payable d'avance ou des commandes payables d'avance.
- Favoriser une agriculture durable, socialement équitable et écologiquement saine, de sorte que les producteurs puissent se libérer des contraintes de productivisme et se consacrer entièrement à la qualité de leur production.
- Regrouper des consommateurs désirant se nourrir avec des produits frais, de bonne qualité et ayant du goût
- Choisir un ou plusieurs producteurs le(s) plus proche(s) possible désirant s'engager dans une production saine, variée et respectueuse de l'environnement.
- Organiser des actions d'information et de sensibilisation sur le monde agricole et la nutrition par divers moyens tels que des ateliers pédagogiques de jardinage sur l'exploitation, des conférences et autres.
- Favoriser l'installation de nouveaux producteurs sur des exploitations de taille raisonnable pour tendre vers un espace rural diversifié créateur d'emplois.
- Chercher si nécessaire un partenariat avec des associations, fédérations, ayant les mêmes objectifs.



NOS ACTIVITÉS :

- 1 fois par semaine : livraisons de paniers de légumes et pain.
- Tous les 15 jours : livraisons d'œuf, fromages.
- Tous les trimestres : produits laitiers, viande de bœuf, de porc, de mouton et de poulet.
- Plus ponctuellement : miel, vin, farine, escargots, pâtes, lentilles, tisanes, confitures, produits hygiène et beauté

Les distributions ont lieu **chaque jeudi de 18 h 30 à 19 h 30 au boulodrome, 13 rue du tissage à Dampierre**. Les maraîchers livrent leurs produits dès 17h45 afin que les consommateurs puissent à tour de rôle se charger de préparer et d'organiser la distribution des paniers. Ces distributions permettent de créer des liens directs entre consommateurs et producteurs. Et pour se donner un peu plus de temps, deux distributions « festives » sont organisées : l'une en été autour d'un barbecue et l'autre en hiver autour d'un vin chaud. D'autres producteurs, occasionnels mais toujours locaux et certifiés bio, peuvent se joindre à la fête et proposer aux consommateurs tisanes, confitures, vin, escargots, savons, shampoings, etc.

L'AMAP de la Source fonctionne ainsi depuis 2009.



Liste des producteurs BIO proposant des contrats :

- Légumes : Adrien Gimbert et Guenièvre Rudolf, GAEC Les champs alléchants à Romain-Vigearde (présents également au marché de Dampierre le dimanche matin)
- Le pain (Levain 100% naturel) 11 pains au choix : Luc Delume, Fournil du vieux chêne à Falletans (Jura)
- Les produits laitiers de chèvre : Delphine Grélat et Thomas Nicolay, La bergerie de Bartherans (Doubs)
- Les produits laitiers de vache : Daniel et Aurélie Paulien, La ferme les Denaises de Battrans (Haute-Saône)
- Les produits laitiers de brebis par Pauline Defrasne, de Tourmont (Jura 39800)
- Les œufs, flans et Volaille (poulets, poules, rillettes, Gésiers, mousse de foies): Laure Gonnier et Mathias, La ferme des intondables Paroy (Doubs)
- Agneau : Johann Thery, ferme du petit pré, Romain (Jura)
- Viande de bœuf et veau : Charlotte et Léonor Krempf, EARL Ferme de la Bussière, Flagey les Auxonne (Côte-d'Or)
- Farine : Jean Claude André de Tourmont (Jura 39800)
- Le miel : Frédéric Lacroix de Besançon (Doubs)

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire pour la saison 2026, la première distribution est programmée le Jeudi 8 janvier à partir de 18h30 / Adhésion : 10€ par an

Vous pouvez :

- nous contacter au 07 68 78 44 84,
- retrouver des informations sur la vie de l'association, sur le site de la mairie de Dampierre : <http://dampierre-jura.fr/page/amap-source>
- nous contacter par courriel à : amapdelasource@laposte.net.
- venir nous rencontrer pendant une distribution un jeudi entre 18 h 30 et 19 h 30 au boulodrome, 13 rue du tissage à Dampierre.
- sur Facebook : Amap de la source Dampierre 39
- Forum virtuel et permanent des associations sur le site de Jura Nord : <https://www.forumassociations-juranord.fr/biodiversite-et-environnement>

Siège social : Mairie de Dampierre, Place Gaulard, 39700 Dampierre.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE DAMPIERRE ET EVANS

En septembre 2024, les élèves de l'école primaire d'Evans ont rejoint les effectifs de l'école primaire de Dampierre. Pendant un an, les deux associations de parents d'élèves de Dampierre et Evans ont travaillé ensemble afin de soutenir les projets pédagogiques mis en place par l'école. Lors de l'assemblée générale de septembre 2025, nous avons fait le choix de fusionner les deux associations, pour n'en former plus qu'une l'APEDE (Association des Parents d'Elèves de Dampierre et Evans). Dans ce cadre, un nouveau bureau a été élu, composé de parents d'élèves issus des deux villages (3 personnes de Dampierre et 3 d'Evans).

Le rôle de l'association reste inchangé. L'objectif principal est de financer des actions scolaires et parascolaires aux côtés de l'établissement par exemple l'achat de matériel scolaire ou en participant à certains projets pédagogiques, culturels ou encore au voyage et sorties scolaires.

- Pour tout cela l'association mène diverses actions, qui en plus de permettre de récolter des fonds pour l'école, contribuent à l'animation des villages comme le font d'autres associations locales. Nous participerons cette année au marché de Noël de Dampierre pour remettre les commandes de sapins, nous vendrons aussi du vin chaud, du chocolat chaud ainsi que de la soupe à l'oignon et nous proposerons aussi des bocaux "SOS Cookies".
- Nous proposerons diverses ventes tout au long de l'année : vente de Mont d'or et de saucisses, de sapins de Noël et de miel ou de plants de légumes au printemps. D'autres événements sont



LA RUCHE AUX IDÉES

La Ruche aux Idées est une association de loisirs créatifs créée en 2015 à Dampierre. Tout en favorisant le lien social, elle permet à ses adhérentes, habitant les villages alentours de réaliser une activité créative. Deux activités principales – le **cartonnage**, tous les mardis (hors vacances scolaires) de 9h30 à 17h - la **couverture**, les lundis tous les 15 jours de 13h30 à 17h.

La Ruche aux idées participe chaque année au forum des associations de Dampierre. Depuis sa création, La Ruche aux idées a exposé les réalisations des adhérentes lors de grandes expositions, « 3000 chats » en 2016, « l'alphabet » en 2018, et lors d'expositions à la Chapelle de Ranchot, « La Franche Comté » en 2021... puis en mai 2024 « La cuisine en carton ».

Un stage de cartonnage avec une animatrice est programmé chaque année. Des techniques nouvelles sont apprises. Les réalisations sont toujours remarquables et la motivation des adhérentes est sans faille.

Pour 2025-2026, les adhérentes réaliseront des ouvrages pour un usage personnel... souvent des cadeaux pour la famille, les amis, pour des anniversaires, pour les fêtes traditionnelles.

De plus la Ruche aux idées prévoit une exposition à la Chapelle de Ranchot, au printemps 2026. Le thème choisi est « les 4 saisons ».

Si les ateliers vous tentent, n'hésitez à venir nous voir ou prenez contact avec Danielle Feuvrier, présidente de l'association (siège social : 5 impasse Cabone, 39700 Dampierre).

AAPPMA FRD

L'Association Agrée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (Aappma) de Fraisans Ranchot Dampierre permet l'exercice de la pêche en louant des baux à l'Etat pour accéder au Doubs et préserve les milieux aquatiques.

Nous continuons notre recours auprès du tribunal administratif contre l'implantation de la pêche professionnelle sans connaître le stock de poissons disponibles et donc préserver l'avenir des générations futures. Deux recours ont été positifs. Il en reste un contre le ministère de l'écologie qui protège l'activité économique avant le vivant et sera jugé à Nancy.

Nous avons été présents à nouveau lors de la fête des associations et avons pu échanger sur notre implication pour permettre un accès à la morte des Ilottes dans un but pédagogique.

Pour l'année 2026, les dates et tarifs de notre Atelier seront les 21, 28 mars et 4, 18 et 25 avril pour des séances de pêche au coup pour 30 € les 5 séances et les 23, 30 mai et 6, 13 et 20 juin pour des séances de pêche aux leurres pour un tarif de 30 € les 5 séances. L'ensemble des 10 séances est proposé au tarif de 45 €. Contact : Jean-Denis Capelli : 06 51 36 27 53

N'hésitez pas à nous rejoindre. Comme toutes les associations, nous manquons de bénévoles.



encore en réflexion au sein de l'association comme une chasse aux oeufs de Pâques ou encore une kermesse de fin d'année.

Toutes ces actions prennent du temps et ne sont réalisables que par une collaboration étroite avec les mairies et d'autres associations des deux villages comme les foyers ruraux de Dampierre et Evans, l'association de la fête ou la Dampierroise.

Évidemment toutes ces actions se feront également en lien avec la direction de l'École afin qu'elles contribuent activement au financement des initiatives qui enrichissent la vie scolaire des élèves et leur épanouissement et que nos actions soient coordonnées avec les besoins de l'équipe pédagogique.

Nous sommes toujours à la recherche de parents d'élèves qui souhaitent s'investir et participer avec nous, à hauteur de leurs moyens à nos différentes actions. Aussi n'hésitez pas à nous contacter via notre adresse mail : apedampierre39700@gmail.com.

Pour cette nouvelle année, les membres de l'APEDE vous adressent leurs meilleurs vœux et espèrent vous voir nombreux participants ou contributeurs des futures actions de l'année scolaire 2025/2026.

Les membres du bureau de l'APEDE : Mesdames Audrey DUMONT (vice trésorière), Marine BAECKLER (trésorière), Justine GUEDET (secrétaire), Manon DELHAYE (vice-secrétaire), Sandrine FAIVRE (vice présidente), Emilie DURAND (présidente).

ASSOCIATION CŒUR DE PIGEON

PETIT BILAN DE CETTE ANNÉE 2025 AU VERGER DE PETIT MERCEY

HISTORIQUE

Rappelons tout d'abord que le verger communal de Petit-Mercey a été implanté en 2014-2015 sur un terrain communal d'environ 83 ares par la volonté et le travail de Rémy Martin, maire du village de 2008 à 2020.

L'association Cœur de pigeon est née fin 2016, chargée d'entretenir ce verger d'une soixantaine d'arbres fruitiers selon les équilibres écologiques, tout en proposant des activités de sensibilisation à la protection de notre environnement naturel et humain.

ACTIVITÉS ET ANIMATIONS DE 2025

Janvier : Récolte de greffons au verger.

7 février : Assemblée générale, élection d'un nouveau collège complet.

23 février : Achat de porte-greffes à la foire aux greffons de Champvans organisée par les Croqueurs de pommes

En mars : Multiples interventions et petits chantiers d'entretien, plantation de groseilliers et de cassissiers

23 mars : Atelier d'apprentissage de la greffe. Deux nouveaux pommiers sont installés au verger (un Patte de loup, un Belle fille de glainans)

13 avril : Beau troc de plantes, riche d'échanges et de diversité.

14 - 23- 27 et 30 mai : Désherbage, entretien, paillage des jardinets et des nouveaux framboisiers, tonte des chemins et préparation de la fête de la Nature.

30 mai : Pose à l'entrée du verger du tableau peint par Jean Marolle notre artiste de Louvatange, rappelant joliment aux visiteurs que notre verger fait partie des refuges LPO (ligue de protection des oiseaux) et qu'ici on protège la biodiversité.

1^{er} juin : Fête de la Nature : Land art avec les chérubins, présentation de l'asso et quiz du verger, petit parcours botanique, jeu des insectes et des fleurs.

10 juillet : Travaux d'enlèvement des piquets ayant servi de tuteurs aux jeunes fruitiers.

11 juillet : Fauche tardive annuelle du verger complet.

Cette année 2025, grâce à l'investissement de nouveaux bénévoles et à la réparation du tracteur- tondeuse de l'association, la fauche annuelle tardive complète du verger a été à nouveau réalisée par les membres de l'association. Ceci évitant une surcharge de travail à l'équipe technique de Dampierre qui avait aimablement accepté de le faire dans les grandes allées principales en 2024. Espérons ainsi que l'enrancement en cours pourra être stoppé.

Au cours de la saison : Récolte de reine-claude d'Oullins, cocos jaunes et mirabelles, plusieurs familles sont venues en ramasser ou en cueillir.



Peu de pommes cette année, mais déjà quelques framboises à cueillir sur les nouveaux framboisiers.

Septembre : Extraction et mise en pot du miel de notre ruche.

8 septembre : Participation au Forum des associations de Dampierre.

17 septembre : Chantier participatif de nettoyage pour un verger accueillant le 28 septembre.

28 septembre : Fête d'automne : manifester son soutien à la lutte écologique et sociale EN DANSANT au verger !?



Certaines et certains l'ont fait !!

C'est ainsi qu' autour de nos trois merveilleux musiciens, de notre surprenante conteuse Maggie et des jeux en bois pour le plaisir des enfants, MUSIQUE et DANSE ont joyeusement réuni petits et grands en ce jour de fête d'automne !

15 novembre : Atelier créatif de cartes et décorations végétales pour un Noël décarbonné et sans plastique.

18 -19- 20 décembre : Présentation de l'association Cœur de pigeon et vente de cartes végétales au Marché de Noël solidaire de Besançon en partenariat avec l'association ADN de Dampierre (agir pour le désarmement nucléaire).

A VENIR

Pas de doute, nous poursuivrons allègrement nos travaux et animations en 2026 !

Nous bénéficions à présent du soutien plus large d'un collectif de la vallée de l'Ognon : à sa demande en effet, notre petite asso vient d'être acceptée dans un « Collectif d'associations solidaires pour un territoire optimiste et

résilient » le groupe CASTOR.

Ce collectif a été récemment créé dans la vallée de l'ognon par le CPIE (centre permanent d'initiatives pour l'environnement) de Brussey près de Marnay.

Tout ensemble, on est plus fort, on avance plus loin !

Les membres du collège solidaire se font toujours une joie d'accueillir, de rencontrer des visiteurs ou de retrouver les adhérents.

Chacun est le bienvenu, que ce soit lors des événements ou par hasard au gré des balades ou des picnics au verger (qui rappellent le, est toujours ouvert à tous)

Chaque fleur qui s'ouvre, chaque oiseau qui niche, chaque insecte qui butine, chaque moment convivial passé, c'est une petite victoire de plus !

Au plaisir de vous voir au verger, un grand et chaleureux merci à ceux et celles qui rendent tout cela possible !

Le collège de Cœur de pigeon



CIE LA CAROTTE

Compagnie professionnelle, La Carotte, depuis ses débuts il y a 25 ans, est autant créatrice de spectacles que tisseuse de lien social au travers d'initiatives artistiques, culturelles et événementielles en collaboration avec les collectivités locales, les associations et les structures scolaires. Création et lien social vont de pair. Dans l'essence même de la compagnie, l'un ne va pas sans l'autre. Au travers de l'art, les projets ont aussi pour but de faire rencontrer les différences, de faire émerger l'humain dans ce qu'il a de plus profond à partager, de créer aussi des spectacles incluant les habitants du territoire, de rendre l'artistique à la portée de tous par la puissance de l'écoute, par l'humilité, par la capacité à proposer et à créer.



Nos prochains événements :

- **Festival d'Hiver - Conte, Cirque et Lumière** du 26 au 30 novembre 2025. Des ateliers, spectacles et concert sur le territoire Jura Nord en partenariat avec L'Espace Culturel des Forges de Fraisans, La Médiathèque Jura Nord, le Foyer Rural de Dampierre et la Chorale l'Echo de La Serre. Avec le soutien de la commune de Salans et de la Communauté de Communes Jura Nord.
- **Bibliothèque Humaine** (9^e édition). 3 jours de stage de janvier à février avec une restitution dans un village de Jura Nord le 21 mars 2026.
- **Stage Théâtre pour les Tout Petits** (de 3 à 5 ans) du 18 au 20 février 2026 à Orchamps.
- **Stage Clown** les 14/15 mars et 11/12 avril 2026 à Orchamps.
- « **Offlanges en Scène** » 30 avril 2026 à Offlanges
- **Gala de l'Ecole de Théâtre** en partenariat avec le Foyer Rural de Dampierre du 28 au 31 mai 2026 à Dampierre.
- **La Fête des T**, spectacles et concerts – le 4 juillet 2026 à Gendrey.

Durant l'année 2026, la Cie LA CAROTTE part sur les routes du territoire à bord de sa caravane « La CaroTtTe Mobile » pour s'installer sur les places des villages, aller à la rencontre des habitants et créer des spectacles avec et pour eux.

Tous ces événements ne pourraient pas voir le jour sans nos bénévoles qui s'y investissent et y participent ! Vous pouvez les rejoindre en contactant Virginie à benevole@lacarotte.org.

Retrouvez toute la programmation sur www.lacarotte.org

ASSOCIATION ETANG DU PATOUILLET

Bilan pour cette année : +250 cartes de pêches vendues !!

Une année qui a portée ses fruits, certains adhérents ont eu le plaisir de capturer du poissons (Sandres-Brochets-fritures-Perches-Carpes...). Comme l'an passée nous avons décidé de renouveler notre concours de pêche au coup, chaque inscrit est reparti avec un lot, suivi d'un repas. Bilan, nous remettons ceci à l'année prochaine, la date reste à définir en fonction des concours de pêche à proximité de notre plan d'eau pour toucher un maximum de pêcheurs.

Pour la 1^{ère} fois, nous avons participé au forum des associations ce qui nous a permis de rencontrer des futurs pêcheurs! En espérant de les rencontrer au bord de l'eau l'année prochaine !

Pour 2026, nous nous engageons sur l'environnement de l'Etang :

- Une demande pour la restauration de la digue sera faite auprès du service des routes départementales. Une solution à moindre coût sera proposé par le bureau.
- Un site internet 2026 sera mis en place pour l'achat des cartes de pêches : <https://www.helloasso.com/associations/association-communale-de-l-etang-du-patouillet>
- Un alevinage truite aura lieu sur 2026.
- Un enduro Carpe sera à définir
- Un concours de pêche au coup aura également lieu
- La date de la fête de l'étang sera communiquée

Pour information : Notre assemblée générale aura lieu le 20/12/2025 à 11h à la salle de réunion de la mairie de Dampierre. Bien entendu nous restons à votre disponibilité pour vos éventuelles remarques.

Nous sommes joignable par mail : etangdupatouillet@outlook.fr
Nous vous rappelons que l'étang doit rester un lieu propre pour le bien-être de nous tous.

"L'une des premières conditions de bonheur est que la relation entre l'homme et la nature ne soit pas brisée." Leo Tolstoy

Le bureau remercie la mairie ainsi que les adhérents de l'étang !
En vous souhaitant à tous de bonnes de fêtes de fin d'année



ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE ASSOCIATIVE JURA NORD

L'École de Musique et de danse Associative Jura Nord (EMAJN) a connu une année 2024-2025 pleine d'énergie et de projets musicaux enthousiasmants. Fidèle à sa vocation de transmettre la passion de la musique et de la danse à tous les âges, l'école a poursuivi ses nombreuses activités pédagogiques et artistiques sur le territoire.



Parmi les belles réussites de l'année, l'expérience TEMPO a tenu une place toute particulière. Ce projet d'orchestre à l'école, mené dans une classe de CE2, a permis aux enfants de découvrir les joies de la pratique collective. Encadrés par Jean-Baptiste Thomas, professeur de cuivres à l'EMAJN, ils ont appris à jouer ensemble, à s'écouter et à partager l'émotion musicale. Une aventure à la fois éducative et humaine, menée avec dynamisme et exigence bienveillante.

Autre moment fort : le gala de fin d'année, les 13 et 14 juin, sur le thème pétillant « Talents Show ». Deux soirées hautes en couleur où les élèves, petits et grands, ont offert un spectacle plein d'humour, de rythme et d'émotion. Un vrai plaisir pour le public, conquis par la créativité et la qualité du travail présenté.

La section danse reste ouverte à de nouvelles inscriptions en janvier. Une belle opportunité de découvrir un enseignement alliant exigence artistique, encadrement attentif et plaisir de s'exprimer en mouvement.

Pour le gala 2025-2026, rendez-vous les vendredi 12 et samedi 13 juin 2026 !

Pour tout renseignement sur les cours, les projets ou les concerts à venir :

Florence GRANDCLEMENT (directrice) 03 84 71 37 02 ou emajn39@orange.fr

Du lundi au vendredi de 14h à 18h - 6, rue de l'église, 39700 Orchamps

Site internet (info activités et horaires) : <https://emajn39.wixsite.com/musique-danse-jura>

Facebook (actualités) : <https://www.facebook.com/ecolemusique39>



FRAISANS - LE CLUB LAGAF, TOUJOURS PLUS HAUT !

L'année 2025 aura une fois de plus été marquée par l'énergie et la bonne humeur des membres du Club LAGAF. Entre escalade, canyoning et spéléologie les passionnés de verticalité n'ont pas chômé !

Nouveaux visages et belle dynamique

Cette année, les cours d'escalade ont connu un bel essor, avec l'arrivée d'une séance compétition, de nouveaux encadrants et de nombreux nouveaux élèves. Une mixité bienvenue qui a apporté un souffle frais au club, tout en renforçant son esprit d'équipe et son engagement pour la formation des jeunes grimpeurs.

Les beaux jours ont également permis de retrouver la falaise de Ranchot, de nouveau accessible après une période de fermeture. Les adhérents ont pu y profiter pleinement lors des journées ensoleillées, pour renouer avec la roche et partager de beaux moments en plein air.

Cap sur la Corse

Au printemps, plusieurs membres ont pris la direction de la Corse pour un séjour mêlant sport et détente. Au programme : escalade, randonnées, notamment dans le massif de Bavella, descente de canyons, dont le magnifique Pollichellu et l'impressionnant Piscia di Gallu. Entre paysages spectaculaires et ambiance conviviale, cette escapade a laissé des souvenirs mémorables à tous les participants.

Un été aussi sportif que festif

Toujours impliqué dans la vie locale, le club a également participé aux festivités de la Guinguette de Fraisans. Trois de ses membres sont même montés au sommet de la cheminée des anciennes Forges pour installer les feux d'artifice !



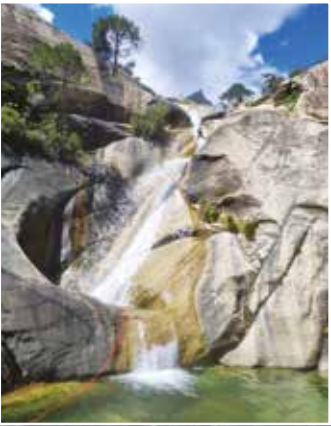
Une passion partagée

Tout au long de l'année, le club a poursuivi ses activités : escalade, spéléologie, canyoning et découvertes en nature. Fidèle à son esprit le club LAGAF continue d'accueillir tous ceux qui souhaitent s'initier ou se perfectionner dans les sports de plein air, dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Et maintenant ?

Le Club LAGAF et la communauté de commune JURA NORD envisages sérieusement de mener à terme le projet d'installation d'un espace "bloc" dédié à cette discipline au gymnase Jura Nord.

Fort de cette belle année, le Club LAGAF se tourne déjà vers 2026 avec la même envie : grimper, explorer et partager. Toujours plus haut, toujours ensemble !



- Participation au **FORUM DES ASSOCIATIONS** de Dampierre organisé par la Mairie de Dampierre le 1 septembre sur la place du marché avec la participation de nombreuses associations de notre village.



- **VIDE GRENIER** du dimanche 14 septembre. Malgré une météo totalement pluvieuse jusque 8h00 du matin, nous avons rappelé les 40 exposants pour qu'ils maintiennent leurs présences ; ET ils l'ont fait ; Merci à eux ! ET il a fait beau jusque 17h !!! Un beau succès, et de belles affaires.

- **DANSE ROCK N'ROLL** - 4^e Année et **NOUVEAU** depuis la rentrée : danse en ligne avec des danses différentes dont latino, de folklore etc..., que vous pouvez danser en solo ou en couple . Déjà de nombreux participants (es) qui évoluent et progressent avec brio ! avec l'animatrice Patricia RICHARDET. Tous les mercredis soirs à la salle polyvalente pour leur plus grand plaisir : à 19h30 danse en ligne à 20h30 Rock N' Roll confirmé . Venez essayer, vous serez les bienvenus (es). Responsable d'activité : Catherine Morin.



ZUMBA

La zumba est un programme de fitness (conditionnement physique), s'appuyant sur des chorégraphies dynamiques. Le cours intègre désormais un cours indépendant de bodyfit, un ensemble de différentes disciplines permettant de faire travailler tout le corps et de sculpter sa silhouette : cardio, renforcement musculaire, Law Impact Aerobic, Aero Danse. Avec Fodé Professeur en zumba depuis 15 avec nous, et son frère Ali en bodyfit. Un superbe représentation a eu lieu lors de la fête du village fin juin ! Les participantes peuvent aussi pratiquer les deux activités avec un tarif préférentiel. Cinquante participantes y sont inscrites. Professeur : Fodé Ndao Contact : Florence : 06 61 24 01 08



CLUB PHOTO

14 amateurs de photographie se retrouvent régulièrement les lundis dans la salle des Associations pour partager leurs expériences. Plus ou moins expérimentés, tous ont à cœur de progresser dans un domaine à la fois complexe et exigeant, mais passionnant. Alternant sorties sur le terrain et « cours » en salle, la saison passée a été conclue par une superbe exposition fin juin. Les clichés seront exposés dans des locaux communaux. Le club participe activement au Festival d'Hiver de la compagnie la Carotte



Fin novembre dont la démo de « Lens Ball » à la médiathèque de Dampierre. L'animateur bénévole responsable est Georges Picard : 06 52 86 93 39.

PEINTURE

Le cours qui est « plein » a repris les jeudis de 19h à 21h. On peut y pratiquer le dessin, la peinture huile ou acrylique, couteau ou pinceau ou autres. Ces cours sont animés par Myriam Grosso, professeur d'art ; le programme est adapté à chaque niveau. La responsable de l'atelier est Mino Comte : 06 81 95 78 52.



PÉTANQUE LUDIQUE

Pour le plaisir d'une quarantaine de personnes, hommes et femmes de tous âges, Gilbert Sureau de Dampierre 06 83 53 83 46 anime cette activité. Les adhérents ont la chance de pouvoir profiter d'un terrain indoor en cas de mauvais temps.



GYMNASTIQUE

Johanna professeur d'Activité Physique Adaptée de l'association Escap'ad anime le groupe d'une quinzaine de personnes dont 2 hommes (on a doublé depuis la saison passée , avis aux amateurs !) qui se retrouvent tous les mercredis soirs à 19h. Les pratiques : échauffement, assouplissement, cardio-training, travail sur tapis, travaux avec accessoires méthode Pilate et relaxation rythment les séances qui sont adaptées pour certaines personnes. La responsable d'activité est Patricia Poirier : 06 87 33 81 30.



FOYER RURAL

Bilan et découvertes d'une année riche en émotions.

Notre assemblée générale s'est tenue le vendredi 17 octobre 2025 . Cette réunion a permis de faire le bilan des nombreuses activités de l'association et d'évoquer les projets de l'année à venir. Le bilan financier a été l'occasion de mettre en évidence la pérennité de nos activités. 4 nouveaux membres pour le conseil d'administration sont venus nous rejoindre et renforcent notre équipe. Merci à eux !

Le nouveau conseil s'établit ainsi : Patrick Cretté - président, (25^e année au sein du foyer rural !) Angélique Dodane - trésorière, Sandrine Faivre - secrétaire et les membres du conseil d'administration : Sylvie Rossignol, Sophie Michaud, Daniel Doublet, Marc Gerard, Marc Peter, Robin Boiral, Daniel Poirier, tous élus. Vous pouvez à tout moment nous rejoindre même en cours d'année, faire un essai sur une ou plusieurs activités, N'hésitez pas, vous êtes les bienvenus.

MERCI à tous les bénévoles, membres du Foyer Rural et aux aidants : sans eux, la variété des activités et le plaisir de la découverte n'existeraient pas.

Merci aussi à la Commune de Dampierre pour son soutien financier, le prêt gracieux des salles et l'aide des agents municipaux.

Merci également à la Communauté de Communes et au Conseil Départemental.



Danse



JUDO POUR LES ENFANTS

Les entrainements ont repris en septembre avec le professeur Didier Colin (qui exerce déjà à Orchamps et Rochefort sur Nenon) toujours les jeudis. Les groupes sont bien remplis, Groupes des petits et grands à 18h , les petits finissent à 19h00 et les grands à 19h30 au Dojo au-dessus de la médiathèque de Dampierre. Contact : Sandrine Faivre 06 60 28 50 80.



TENNIS DE TABLE

Entrainements pour un groupe d'enfants/adolescents les lundis soirs. Les cours sont animés par Daniel Poirier et Dominique Dhote au gymnase de Fraisans. Les adultes se retrouvent en entrainement ludique ou en compétition les mercredis et vendredis soirs avec l'aide technique de Serge Bonfico. Cette année, trois équipes sont en championnat départemental , une nouvelle table a été achetée pour être dans les normes lors des compétitions. responsables : Dominique Dhote : 06 63 35 17 20 ou Daniel Poirier :



06 64 61 39 11. Le correspondant Olivier Mathevon.

YOGA

3 groupes animés par leur professeur Olivier WALTER dont un groupe yoga anti-stress le mardi à 17h15 permettent aux adhérents de pratiquer dans la salle au-dessus de la médiathèque à Dampierre. Si le cœur vous en dit, quelques places sont disponibles. Contact : Patrick Cretté : 06 72 92 84 02.

ECOLE DE THÉÂTRE

Belle reprise de cette activité avec des effectifs en hausse dans tous les groupes ! 4 groupes de jeunes enfants à adultes avec notre partenaire La Cie La Carotte. Les représentations de fin d'année auront lieu 30 et 31 mai 2026 permettant aux

adhérents de restituer leur travail auprès des parents et amis, et les écoles du secteur verront les spectacles en semaine. Un super spectacle en vue ! Les metteuses en scènes Virginie Paveau, Pauline Poignand et Benoit Humbert animent les groupes avec créativité, expression gestuelle et verbale. Responsable d'activité : Anna BRONNENKANT 06 32 47 10 03



CINÉMA DES ENFANTS

Les enfants de l'école de Dampierre et les enfants adhérents au Foyer Rural seront invités gratuitement à la séance de cinéma aux Forges de Fraisans un mercredi de décembre à 15h

NOTRE PARTICIPATION À LA FÊTE DU VILLAGE

L'Association de la Fête, regroupant toutes les associations de Dampierre et d'autres bénévoles a organisé sous la houlette



de Manu Sullerot la traditionnelle fête du village fin juin. Un stand d'exposition du club peinture était présent toute la journée.

En soirée, la municipalité a offert l'apéritif à la population, avec en prime de belles démos du Foyer rural en Zumba et danse rock en roll, puis soirée musicale.



N'hésitez pas à venir nous rejoindre même en cours de saison. Encore MERCI aux bénévoles, aux animateurs (trices) qui s'investissent pour garder le lien social, pour l'animation culturelle et sportive des populations de notre territoire.

Avec l'équipe du Foyer Rural de Dampierre, son président Patrick Cretté

Le Foyer Rural c'est VITAL - www.frd39.org

LE FOYER RURAL ORGANISE UN VOYAGE À PARIS

Les adhérents du foyer rural de Dampierre ont été conviés, samedi 18 octobre, à leur assemblée générale annuelle. Après le rapport moral du président Patrick Cretté, depuis plus de 20 ans, les responsables des dix activités ont présenté leur action au cours de la saison passée.



Une année riche en événements avec plusieurs activités pérennes réalisées : un théâtre musical, le gala de l'école de théâtre, de nombreuses compétitions en tennis de table, la foire de l'artisanat, Zumba parties, etc.

Cette nouvelle saison démarre par la réalisation d'un vide grenier, ainsi que d'un voyage d'une journée pour voir les illuminations et les monuments mythiques de Paris, le samedi 20 décembre. Aussi, après les difficultés de recrutement de bénévoles, le conseil d'administration accueille quatre nouvelles personnes qui viennent renforcer l'équipe.

SCRUTIN 2026

SCRUTIN 2026

15 ET 22 MARS 2026 :

UNE DATE POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Quel est le rôle du conseil municipal ?

CONSEIL MUNICIPAL



Assemblée d'élus municipaux chargée de régler, par ses délibérations, les affaires de la commune. Les conseillers municipaux sont élus tous les 6 ans au suffrage universel.



DÉCIDE L'AIDE AUX ASSOCIATIONS



 Direction de l'information légale et administrative
vie-publique.fr | 2019



Les conseillers municipaux sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de 6 ans renouvelable. Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

Depuis la promulgation de la *loi du 21 mai 2025*, le mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants est aligné sur celui des communes de 1 000 habitants et plus. Il s'agit d'un scrutin de liste paritaire proportionnel.

À partir de mars 2026, dans toutes les communes, le mode de scrutin applicable sera donc un scrutin de liste à deux tours, avec dépôt de listes de candidats et suppression du panachage. Ainsi, dans les communes de moins de 1 000 habitants, il n'est plus possible d'ajouter ou de supprimer des noms, ni de modifier l'ordre de présentation des candidats lors du vote.

Les listes de candidats doivent être paritaires avec alternance obligatoire entre une femme et un homme.

Si une liste obtient la majorité absolue au premier tour, il lui est attribué un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés.

En cas de second tour, seules peuvent se présenter les listes ayant obtenu 10% des suffrages exprimés. Ces listes peuvent être modifiées dans leur composition pour inclure des candidats ayant figuré au premier tour sur d'autres listes, à condition que la liste de ces candidats ait obtenue, au premier tour, au moins 5% des suffrages exprimés. En cas de fusion de listes, l'alternance entre une femme et un homme doit toujours être respectée. La répartition des sièges se fait ensuite comme lors du premier tour, avec attribution de la moitié des sièges à la liste arrivée en tête.

Je m'inscris sur les listes électorales

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne jusqu'au samedi précédant le scrutin.



Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez remplir **deux conditions cumulatives**.

Avoir le droit de vote, ce qui implique de :

- posséder la **nationalité française** ;
- être **majeur** (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour ;
- jouir de ses **droits civils et politiques**.

Avoir une attache avec la commune au titre de :

- son domicile principal
- sa qualité de contribuable
- sa qualité de gérant de société.

Grâce au **téléservice "Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales"**, vous pouvez vous **inscrire** sur les listes électorales en ligne.

À l'appui de votre demande d'inscription, vous aurez à transmettre plusieurs documents :

- un justificatif de **vos** identité (par exemple votre carte nationale d'identité) ;
- un justificatif de **vos** lien avec la commune de vote (par exemple votre facture d'électricité comme justificatif de domicile).

Si vous êtes **citoyen d'un autre pays de l'Union européenne**, vous aurez à transmettre :

- une **déclaration sur l'honneur** précisant **vos** situation électorale. Vous pouvez effectuer cette déclaration directement en ligne.

Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune en vous rendant à la mairie. Il faudra fournir un **justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un formulaire cerfa n°12669** de demande d'inscription disponible en mairie.

Je veux voter par procuration

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.

Comment ça marche ?



Beaucoup de Dolois et jurassien connaissent bien Lulu.

Lucien est allé dans plusieurs villes du Jura pour présenter son livre.

Pieds nus dans ses sandales, la vue et l'ouïe déclinantes mais debout, Lulu Converset a gardé une mémoire intacte de ses 14 mois en Algérie, en 1960.

Où a-t-il trouvé la force de surmonter ce traumatisme des atrocités que la guerre lui a imposées ?

Lucien Converset, *Fallait pas y aller*, 15 euros, Éditions de la Passerelle



Madame la Maire,

Nous devons nous revoir en septembre mais cela ne s'est pas réalisé. Comme je n'ai donc pas pu le faire de vive voix, permettez-moi, par ce courrier, de vous remercier. Vous, Madame la Maire, mais aussi tous les membres de votre Conseil municipal. Choisir cet endroit est évocateur pour moi ainsi que pour toute la famille. En effet, ce terrain a appartenu à plusieurs générations de FALCONNET jusqu'en 2002.



Aujourd'hui, je suis très heureux du résultat qui en a été fait par les municipalités successives. C'est une belle réussite, l'occupation régulière de la jeunesse de DAMPIERRE et des environs ainsi que les manifestations qui y ont lieu, en sont la preuve.

Merci à tous de me faire cet honneur. Je perçois votre geste comme une reconnaissance à mes années passées au service de la commune et du canton. J'en suis profondément sensible.

Michel FALCONNET, Maire Honoraire

ÉTAT CIVIL

DE NOVEMBRE 2024 À OCTOBRE 2025

- CHENU Marius
BOUGAUD Amélia Anna
SIGNORET Rosie, Mireille, Bernadette
ORDINAIRE Noah, Bruno, Naël
LAFORGE Elie, Michel, Pascal
BOURGEOIS Logan, George, Nicolas



- EMBAEK Régine et CARPENTIER Luc, Marcel
LHOMME Séverine, Géraldine, Agnès et DEJHET Frédéric, Bernard
EVRARD Kathy, Coralie, Angélique et ACHAIN Yannick, Sylvain
MARCELLE Christèle, Maria et PERRIN Dominique, Albert, Patrick
CESSIN Ysaline, Renée, Brigitte et MERCIER Philippe, Jimmy, Paul



- ROUSSEL Jacqueline, Marie, Jeanne, Léonie, épouse LIÈVREMONT
CONVERSET Française, Marcelle, Ernestine, épouse DOUBLET
MAEGERLIN Gilberte, Janine, Pierrette, Andrée, épouse JUPILLE
GRENIER Daniel, Michel, Maurice
CHAPUIS Henri, Alfred, Armand
NAVE Marie, Nathalie, épouse DUARTE
PARISOT Bernard, Eugène, Marie
JOLY Marcel, Michel, Gabriel
PARISOT Yves Albert Jacques
APTEL Reine, Marie, Germaine, épouse JEYSI



INFOS PRATIQUES

■ MAIRIE DE DAMPIERRE

Tél. 03 84 71 11 87
mairie@dampierre-jura.fr
<http://www.dampierre-jura.fr>
Ouverture au public : lundi de 9h à 12h,
mardi, jeudi de 14h à 18h et vendredi de 14h à 17h30

■ GROUPE SCOLAIRE LOUIS PASTEUR

2 rue de Fraisans - Tél. 03 84 71 12 28

■ CENTRE DE LOISIRS DE DAMPIERRE

2 route de Fraisans - Tél. 03 84 71 13 97
alshdampierre@jura-nord.com

■ CURÉ DE LA PAROISSE

Père Patrick GORCE - Tél. 03 84 69 55 76
doyenne.nordjura@gmail.com

■ SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DOUBS JURA (SIAEP)

12 ZA de la Blanchotte - 25440 QUINGEY - Tél. 03 81 52 19 78

■ SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU VAL DE L'OGNON

3 rue du Val de l'Ognon - 25170 COURCHAPON
Tél. 03 81 58 26 26

■ AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. 03 84 81 53 30 - Heures d'ouverture au public :
lundi de 9h à 12h, mardi et mercredi de 13h30 à 18h,
jeudi et vendredi de 9h à 12h,
samedi des semaines paires de 9h à 12h.

■ RÉSIDENCE AUTONOMIE

6 place Arthur Gaulard - Tél. 03 84 81 30 25

■ INFIRMIÈRES

Anita Larget - Tél. 06 76 66 09 32
4 place Arthur Gaulard

■ PHARMACIE DE L'ÉGLISE

Madame THANACODY
6 rue du Four Banal - Tél. 03 84 81 77 24
lundi de 10h à 12h et de 14h30 à 19h,
mardi à vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h,
samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h.

■ RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Tél. 03 84 80 11 12 - ram.juranord@mutualite-39.fr

■ MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Docteurs Borey et Duty
2 place Arthur Gaulard - Tél. 03 39 31 01 02

■ EPICERIE SOCIALE

Prendre contact avec Mme Bernard
Pour la contacter : Maison départementale des Solidarités
4 cours Clémenceau - 39100 Dole
Accueil : 03 84 79 60 80 - Secrétariat : 03 84 79 60 98

■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES JURA NORD

1 chemin du Tissage - Tél. 03 84 71 12 17
Contact@jura-nord.com

■ MÉDIATHÈQUE DE DAMPIERRE

2 route de Fraisans - Tél. 03 84 71 14 82
Lundi et jeudi de 15h à 18h,
Mercredi et samedi de 9h30 à 12h30.

■ MÉDIATHÈQUE DE GENDREY

9 rue de Richebourg - Tél. 03 84 81 08 88
Heures d'ouverture au public :
Mardi et mercredi de 13h30 à 18h, vendredi de 13h30 à 19h,
samedi de 13h30 à 16h.

■ DÉCHETTERIE

6 chemin du Tissage - Tél. 03 84 82 56 19
Fermé le dimanche et les jours fériés.

horaires d'ÉTÉ	MATIN	APRÈS-MIDI
Mardi	8 ^h 30 - 11 ^h 45	13 ^h 30 - 17 ^h 30
Mercredi	8 ^h 30 - 11 ^h 45	13 ^h 30 - 17 ^h 30
Jeudi	8 ^h 30 - 11 ^h 45	13 ^h 30 - 17 ^h 30
Vendredi	8 ^h 30 - 11 ^h 45	13 ^h 30 - 17 ^h 30
Samedi	8 ^h 30 - 11 ^h 45	13 ^h 30 - 17 ^h 30

horaires d'HIVER	MATIN	APRÈS-MIDI
Mardi		14 ^h 00 - 16 ^h 45
Mercredi		14 ^h 00 - 16 ^h 45
Jeudi		14 ^h 00 - 16 ^h 45
Vendredi	9 ^h 00 - 11 ^h 45	14 ^h 00 - 16 ^h 45
Samedi	9 ^h 00 - 11 ^h 45	14 ^h 00 - 16 ^h 45

■ LES URGENCES

112 Internationale

POMPIERS : Centre d'Intervention et de secours
de Ranchot - Tél. 03 84 87 05 95 ou le 18

GENDARMERIE d'Orchamps :
Tél. 03 84 71 30 42 ou le 17

S.A.M.U. : le 15

MEILLEURS VŒUX POUR
2026